

TRIMESTRIEL

n51

juin 2015 3 euros 50

JOURNAL D'INFORMATION ET DE DÉBAT DE LA MONTAGNE LIMOUSINE



Une civière pour Vassivière

La Cour des comptes tire le signal d'alarme (page 3)



Envie de goûter au frisson de la surveillance totale ?

Grimpez à bord de l' "affaire de Tarnac" (page 5)



Quel tourisme en Limousin ?

Réponses contradictoires de la Région (page 4)
et d'opérateurs locaux (page 10)

SNZ

ILS
POLLUENT
NOS
SOURCES

EAU :

TOUT NE COULE PAS DE SOURCE...

Ruisseau de Lacelle, commune de L'Église aux Bois,
assassiné par un chantier de bois en 2014

Les 25, 26 et 27 septembre 2015
à Tarnac

Première Fête de la Montagne Limousine

L'idée mijotait depuis quelques années : et si on faisait une grande fête de la Montagne limousine ? À l'instar des fêtes du Plateau des années 1970-80 qui avaient lieu au Villard (Royère de Vassivière) ou d'autres manifestations fédératives sur le territoire, l'idée d'une fête des habitants, faite par et pour les habitants, a fait son chemin. La première édition aura lieu en septembre à Tarnac. Voici quelques éléments d'information sur ce qui se prépare.

Lors de la première réunion publique de préparation, des groupes de travail se sont constitués qui se sont réunis à plusieurs reprises depuis. De grands thèmes ont été retenus qui structureront la fête en autant de lieux qui s'implanteront dans le bourg de Tarnac. La "Place de la Terre" sera consacrée à l'agriculture, la forêt, la filière bois, l'eau et les rivières... La "Place des Ages" proposera des échanges et des animations autour du thème : naître, grandir, vieillir sur la Montagne. La "Place des activités" posera abruptement la question : "Comment s'en sortir sur la Montagne ?". Entreprises, débrouille, savoirs-faires, lieux de vie et d'activités seront à l'honneur et tenteront de nommer ce qui se tente ici dans la diversité : "économie" ?, "travail" ?, "innovation" ?... Des stands, des espaces de discussions thématiques, un marché de producteurs, des démonstrations, des présentations de projets sont programmés. Un espace particulier abordera toutes les questions qui touchent au développement du numérique et à la défense des libertés individuelles et collectives. La "Place de la Fête" mettra en scène le côté festif de la manifestation (musique, danse, spectacles...). La "Place des territoires" fera honneur à l'histoire et à la mémoire, ces héritages dont est faite la Montagne limousine, puis ouvrira la porte de l'accueil : comment de nouveaux habitants sont arrivés, arrivent et arriveront demain (y compris lorsqu'ils arrivent pour se retrouver dans un CADA comme à Eymoutiers ou Peyrelevade). Et tout cela sans perdre de vue les liens que la Montagne limousine développe avec d'autres territoires ailleurs en France. Le "Lavoir des Médias" permettra à Radio Vassivière, Quartier Rouge, Télé Millevaches, IPNS, etc. de concocter un espace où se fabriquera en direct le journal de la fête, édité et diffusé chaque jour avec les contributions des uns et des autres. A côté de cela un lieu pour enregistrer des émissions radio et sans doute un moment de projection d'une vidéo, chaque soir.

Une fête des habitants, faite par et pour les habitants

Ces découpages thématiques ne sont qu'une première approche de ce qui aura lieu pendant cette fête. On l'aura compris, son horizon est de faire redescendre les questions des sphères institutionnelles, où elles semblent inabornables, au milieu des places de nos bourgs et de nos villages. Il s'agit de se rencontrer, de confronter nos idées, nos projets, nos problèmes, dans le contexte d'une fête foisonnante qui soit l'émanation de toutes nos aspirations. Au terme de ces mois de préparation et de ces quelques jours de fête on peut espérer nourrir de nouveaux élans, de nouvelles aventures pour les années qui viennent, qui fassent vivre et grandir cette idée un peu folle : sortir ce petit pays et nous-mêmes de la spirale de déclin que toutes les institutions lui promettent à demi-mots, bref faire mentir tous les cyniques, tous les fatalistes, tous les économistes...



Le collabo nouveau est arrivé ! Après la version hard de Sarko avec les voisins vigilants, voici la version soft des socialistes pour la mise en place de la délation républicaine ! Le "correspondant citoyenneté" ! Allez, commencez par me débîner : je ne suis pas pour l'unité nationale, collé derrière des politiques démagos, au garde à vous, le petit doigt sur la couture du pantalon !

Mais vous avez vu à Eymoutiers ?



Il ne fallait pas s'attendre à autre chose, quand on n'a pas de politique on obéit bêtement au chef, la commune a donc nommé une correspondante citoyenneté et elle va avoir du boulot avec tous les blaireaux irréductibles qui descendent du plateau pour faire leurs courses ! Mais ce n'est que l'avant poste de la nouvelle loi liberticide que Valls nous concocte : la loi sur le renseignement ! "Le Big Brother" français !

Ben il faut bien trouver les méchants ?



Et vous les distinguez comment ? Au faciès ? En flicant tout le monde ? Ça va être le cas en mettant une "boîte noire" chez chaque fournisseur d'accès internet, et un superflic pourra lui faire dire ce qu'on veut, trier qui on veut. Ce n'est plus la peine de nous seriner avec "je suis Charlie", mais "je suis sur écoute" ! C'est vachement plus important que les milliers de réfugiés noyés en Méditerranée !!

m.bernard

Ah non ! pas d'eau, du rouge garçon !

Appel aux volontaires !

Plusieurs réunions publiques ont déjà eu lieu pour préparer la fête de la Montagne limousine qui vise à rassembler plusieurs milliers de visiteurs des quatre coins du Plateau et d'ailleurs. Quelques 80 personnes ont déjà répondu à l'appel du groupe d'organisation. Parmi eux des habitants de nombreuses communes de la Montagne Limousine (Bugeat, Viam, Meymac, Chavanac, Peyrelevade, Rempnat, Nedde, Eymoutiers, Sainte Anne-Saint Priest, Saint Martin Château, Royère de Vassivière, La Nouaille, Gentioux, Felletin, Faux-la-Montagne, Vidaillac... et même Tulle et Limoges !), beaucoup d'associations actives sur le territoire, des élus locaux, des artisans, des paysans, des artistes, des bûcherons, des mélomanes, des passionnés, des historiens, des fileuses de laine, des pharmaciens, des commerçants, des retraités, des forgerons, des cinéastes, des gens qui parlent patois ou qui jouent de la musique, des restaurateurs, des voyageurs... et on en passe ! Vous êtes tous invités à vous associer à cet événement. Pour cela, vous pouvez vous rendre à la prochaine réunion publique de préparation, le dimanche 28 juin à 16h à la salle des fêtes de Tarnac.

Contact : Christine Jodet, christine@jodet.fr , tél. : 06 75 44 72 13

L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !

Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse courriel suivante : contact@journal-ipns.org

IPNS Trimestriel édité par l'association IPNS
Clin d'oeil à "Imprimé Par Nos Soins" que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro. Directeur de publication : Michel Lulek - 23340 Faux la Montagne.
Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady.
Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges, labellisée Imprim'vert.
Commission paritaire : 1017 G 81 797 - ISSN : 1635-0278.

<http://journal-ipns.org>



IPNS - Je m'abonne !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 € , de soutien 20 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 28 € , de soutien 40 € ou +

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne

Vassivière se fait redresser les bretelles par la Cour des comptes

La situation financière de Vassivière a alerté le préfet de la Creuse qui a demandé à la Cour des comptes d'y mettre son nez. Le diagnostic est sans appel.

“Un engrenage qui fonctionne maintenant plutôt pas mal” : c'est avec ces mots qu'en décembre 2013 Stéphane Cambou, président du Lac de Vassivière, décrivait le syndicat de Vassivière sur France 3 Limousin (1). Il y avait pourtant un mot de trop. Enlevez le “pas” et vous aurez une image beaucoup plus proche de la réalité : oui, le Lac de Vassivière est “un engrenage qui fonctionne maintenant plutôt mal” ! Ce n'est pas IPNS qui le dit, c'est la Cour des comptes régionale. Le Code général des collectivités territoriales précise dans son article L. 1612-14 que si le budget d'une collectivité présente un déficit égal ou supérieur à 10% de ses recettes de fonctionnement, le préfet doit alerter la Cour des comptes afin que celle-ci propose à la collectivité “les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire”. C'est ce qu'a fait le 8 octobre 2014 le préfet de la Creuse lorsqu'il a vu les comptes 2013 du syndicat. Il réagissait enfin, un an après que plusieurs maires aient tiré la sonnette d'alarme. À l'époque, pour Stéphane Cambou ces “râleurs” n'étaient que “quelques esprits chagrins”... Aujourd'hui la Cour des comptes leur donne pourtant raison !

Un déficit de près d'un quart des recettes !

La Cour régionale du Centre-Limousin, a donc demandé à voir les comptes et a commencé par constater qu'ils ne reflétaient pas scrupuleusement la réalité de la situation financière du syndicat. Ainsi, dans les comptes d'investissement 2013, ce qu'on appelle les “restes à réaliser” (des recettes prévues qui n'ont pas donné lieu à l'émission d'un titre de paiement) ne correspondent pas à la réalité. La Cour des comptes indique dans son langage châtié que leur montant “est erroné” puisqu'une somme de 471 505 € aurait dû y figurer au lieu du 0 € réellement inscrit... une somme qui devait arriver en recette mais qui semble donc avoir été “oubliée” dans les comptes ! Mais le plus grave n'est pas là. Ce qui est alarmant, c'est le budget de fonctionnement, puisque l'arrêté des comptes, “tous budgets confondus, présente un déficit de 628 985,78 €, soit 23,10% de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.” Oups !

Des comptes 2014 qui pèchent par optimisme

En se penchant sur les comptes prévisionnels pour 2014, ce n'est guère mieux. Le budget de Vassivière fourni à la Cour des comptes “est présenté en équilibre apparent”. Derrière ce constat, la Cour s'est aperçu que 105 763 € de recettes supplémentaires devaient être rajoutées. Une bonne nouvelle a priori mais qui, malheureusement, est contrebalancée par une autre, beaucoup moins bonne, du côté des subventions attendues. En effet le budget prévoyait de recevoir 886 998 € de subventions. Or, la Cour des comptes indique que “deux subventions pour la construction d'une station-service, l'une de l'État (36 600 €), l'autre de la région Limousin (51000 €), ne seront pas perçues et qu'une subvention en provenance d'EDF (265 000 €) pour l'opération “équipements nautiques” n'a pas encore été sollicitée.” Bilan : 352 600 € manquent à l'appel ! “Le montant prévisionnel des subventions d'investissement doit dès

lors être ramené à 534 398 €” (au lieu des 886 998 prévus). Arghh !

Un budget 2014 gonflé artificiellement

De plus, “au vu d'informations actualisées relatives à l'exécution du budget 2014” que la Cour ne précise pas, ses experts indiquent que “la restauration de l'équilibre budgétaire du syndicat est fragile.” Elle en rajoute même une couche en indiquant que des produits perçus en 2014 correspondent en réalité à des “arriérés exceptionnels” (Il s'agit d'environ 500 000 € provenant du FCTVA, Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée – c'est-à-dire la TVA que peut récupérer le syndicat de Vassivière mais dont il a demandé le remboursement pour les années 2009, 2010 et 2012 avec retard et qui gonfle donc artificiellement le budget 2014). La Cour précise par ailleurs, “qu'en raison d'une saison médiocre, les recettes touristiques seront moins importantes que prévu.” Bref, formule policée de la Cour des comptes, “il y a lieu de proposer des mesures de consolidation budgétaire pour l'exercice 2015.” Dit autrement : ça suffit comme ça ! Na !

Des emprunts qui explosent et un service financier insuffisant

Au premier janvier 2014 les emprunts du syndicat s'élevaient à 1 860 950€. Mais au cours de l'année 2014 le syndicat a finalement “mobilisé pour 2 125 000 € d'emprunts”. Or indique la Cour des comptes, le syndicat “ne dispose pas d'un service financier suffisant pour pallier les défauts de gestion constatés par la chambre et qui ont, notamment, amené l'omission des demandes de FCTVA”. En gros, le manque de compétence en interne ne laisse rien augurer de bon pour l'avenir. En conséquence la Cour invite le syndicat à prendre en 2015 des mesures drastiques (voir encadré) pour “éviter une dégradation de sa capacité de financement et de sa trésorerie.” Parmi elles l'augmentation de la participation des communes adhérentes. Saint-Martin-Château et Féniers qui ont quitté le navire avant le naufrage peuvent décidément se féliciter de leur prudente décision !

Chassé-croisé d'experts

À la Région on a (enfin) pris la mesure de la situation. Le président du conseil régional, Gérard Vandembroucke écrit dans un courrier à Stéphane Cambou en date du 17 avril : “Le syndicat mixte traverse une période financièrement difficile qui ne lui permet pas de sécuriser son développement.” Dans cette optique Gérard Vandembroucke avait envoyé un chargé de mission, Hugues Lauliac (voir IPNS n°50), pour remettre de l'ordre dans le fonctionnement du lac. Mais sans réel pouvoir, celui-ci aurait outrepassé ses prérogatives et a été “débarqué” au mois de mars. Une nouvelle chargée de mission, Madame Meyer, lui a succédé en avril pour mener un audit. Ses missions : vérifier l'ensemble des contrats et des pièces comptables 2014 et 2015, rechercher des économies et des recettes supplémentaires et “recadrer le projet global”. Il est probable qu'elle reprendra une partie des recommandations de la



Cour des comptes mais il paraît bien curieux que ce soit à une chargée de mission de revoir le projet global du lac... une prérogative qui reviendrait plutôt, dans un système démocratique, aux élus du territoire concerné. Gérard Vandembroucke en est bien conscient qui finit son courrier à Stéphane Cambou par cette recommandation : “Il sera nécessaire de prévoir des réunions rapprochées du comité syndical pour lui faire partager les résultats de ce travail et valider les préconisations.” Formule de pure forme, puisque de toute façon la Région fera ce qu'elle veut : rappelons qu'elle détient 65,4% des voix au sein du syndicat...

Michel Lulek

(1) Reportage de France 3 Limousin, décembre 2013, à visionner sur www.youtube.com/watch?v=RtG5Bjs24yY



Les recommandations de la Cour : augmenter les tarifs et réduire les dépenses !

Dans son avis n°35 du 21 novembre 2014, la Cour des comptes régionale écrit qu'elle invite le syndicat mixte à prendre en 2015 les mesures suivantes :

“Au titre du budget principal :

- réduire les dépenses de fonctionnement, sans préjudice du renforcement du service financier et budgétaire ;
- accroître les participations statutaires des membres du syndicat ;
- limiter les dépenses d'investissement aux opérations

pour lesquelles des subventions d'investissement sont demandées et, si possible, notifiées ;

- limiter à due proportion ou en conséquence le recours à l'emprunt ;

Au titre du budget SPIC gestion des campings et ports :

- augmenter les tarifs des prestations touristiques en fonction de leur labellisation ou de leur qualité ;
- améliorer le fonctionnement de la boutique et des sites de petite restauration situés sur l'île de Vassivière pour en augmenter les produits. »

Aux sources du néant un "made in Limousin"

La plaquette publicitaire 2015 destinée à vendre le Limousin aux touristes, joue la carte du luxe. Une vitrine qui laisse dubitatif un de nos collaborateurs, habitant du pays de Vassivière, qui nous propose de déshabiller cette communication ripolinée et factice, pour découvrir le creux qu'elle tente de dissimuler.

Il y a comme ça des choses d'apparence anodine qui passeraient facilement pour des détails, mais qui à mieux y regarder savent exprimer en raccourci tout l'esprit de leur époque. Et s'il est un trait qui caractérise bien cette époque, c'est justement son total manque d'esprit. Le système ne laisse plus imaginer d'autre futur que la répétition infinie mais en pire de lui-même. A tous niveaux, notre époque s'est abandonnée sans défense à un opportunisme cynique qui envahit et pourrit tout ce qu'il touche. C'est la grande fuite en avant dans le bluff et le déni. Une rapacité sans freins érigée en règle de survie fait désormais office d'éthique universelle : "Si vous ne voulez pas de mon Rafale, vous aurez mon EPR !". On spéculé, on hypothèque sans espoir un avenir qu'on s'ingénie à rendre plus impossible chaque jour qui passe.

A n e c d o t i q u e certes, mais non moins éloquent, un fleuron

publicitaire de la bientôt défunte région Limousin en constitue une belle illustration. Il s'agit d'un "gratuit" sur papier glacé, intitulé "LIM & YOU, LE MAG LIMOUSIN", dédié aux "Vacances, outdoor et art de vivre". Dans l'esprit de ses concepteurs, la chose est censée promouvoir les charmes de la région au-delà de ses limites grâce à ses 200 000 exemplaires, afin d'y faire venir le touriste dont on aura tenté d'attiser la fièvre consumériste.

Dès la première page, une certaine Christèle Coursat, directrice de la publication, signataire d'un éditorial grossièrement racoleur, résume la teneur d'une collection de clichés et de niaiseries, cyniquement pensés pour complaire à cette classe moyenne urbaine d'Européens vaguement lettrés, convaincus d'incarner ici bas tous les canons du bon goût : "Vous êtes 200000 à découvrir la palette de sensations qu'offre notre patrimoine naturel et historique, nos paysages, nos hôteliers et nos restaurateurs et notre savoir-vivre (...) Comme à chaque numéro, nous vous montrons notre créativité et notre offre culturelle d'art contemporain, mais aussi nos activités sport-nature dans notre environnement préservé. Nous espérons bien sûr vous accueillir bientôt en Limousin pour des vacances familiales, pour un séjour gourmand ou bien-être, pour une randonnée à cheval ou à vélo, ou pour ce qu'il vous plaira de partager de notre savoir-être et de notre savoir vivre".

L'auteure de ce poncif pour bobos rêve de distribuer ses prétendues "sensations" par palettes entières - à ceux-là mêmes qui vont se ressourcer périodiquement dans l'"environnement préservé" des Center Park, avant de regagner les poubelles urbaines où ils passent le plus clair de leur temps. Voici donc quelqu'un qui se pense assez experte en "savoir-vivre" et - selon le jargon qui prévaut dans les cabinets de recrutement - en "savoir-être", pour prétendre le reconnaître ou l'attribuer à autrui. Il est vrai qu'à présent tout peut se simuler, être fabriqué de toutes pièces, même

l'"être"! On lui trouvera toujours des acheteurs... Cette fusion parfaitement accomplie et hautement "innovante" entre l'être et le paraître, constitue, il faut l'avouer, un vrai bouleversement dans la tradition de la vieille ontologie, héritée de la philosophie occidentale.

On disait en d'autres temps que ce qui est montré en vitrine a rarement son équivalent en magasin. La région réelle, pour qui l'a un peu pratiquée, celle de notre quotidien, n'a évidemment rien à voir avec la version publicitaire vantée par les communicants de la bureaucratie régionale. Rien à voir avec les boniments et les divertissements frelatés que l'on destine à ces pauvres touristes. Pas plus en tous cas, que les habitants permanents d'ici n'ont à gagner à laisser croître ce cancer en phase invasive qu'est l'aménagement touristique tous azimuts, présenté comme notre unique planche de salut.

Tout se passe comme si les édiles n'avaient plus désormais qu'une obsession : jouer leur peau dans la grande compétition mondialisée des "territoires", en y préservant si possible leurs postes.

En Limousin, pour un intégriste de la croissance à tout prix, la vérité est plutôt dure à regarder. A ce qu'on dit, la région serait l'avant dernière contributrice au PIB national, tout juste avant la Corse. Voilà qui suffit à expliquer les

poussées d'hystérie novatrice et cet impudent baratin dont on fabrique les plans de communication. "Limousin, new sensation" clame la publicité régionale ; préférant ainsi le sabir de l'Empire Financier d'Occident, désormais langue officielle, à notre français académique, qui subit à son tour ce qu'il fit subir à l'occitan, au breton, à l'alsacien ou au corse. LIM & YOU persiste et surenchérit dans la novlangue : "Limousin for kids", "L'actu limousin", "Very Brive, very Gaillarde", "Gaillard City", "Festiv'Lim", "Exposition Watt's up", "Cocooning Lim", etc., le tout à l'avenant pour des contenus aussi insipides que leurs intitulés, n'exprimant qu'une volonté pathétique de la jouer "branchés".

Selon le fameux théorème d'Audiard : "les cons ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît", l'un de ces nouveaux labels de l'administration régionale nous engage à présent à "Osez le bois limousin !". Qui se trouve sur le terrain au milieu des coupes rases de sapins et de feuillus ne peut qu'acquiescer : on le vérifie tous les jours, ils "osent" ! En revanche, dans



l'univers de bonbonnière de LIM & YOU tout est toc, tout est factice, à l'exemple de l'impudent slogan qui voudrait rivaliser de frivolités avec Londres, New-York ou Shanghai : "Le Limousin vous emmène aux sources du luxe" ! Une des régions les plus désaffectées de France exhibée en terre du luxe ! Au verso du magazine, cette impudente arnaque est illustrée comme il se doit par une silhouette anorexique, flanquée de babioles ridicules, mais "made in limousin".

Toutes les choses que ce monde produit sont empruntées de cette même déraison : ces aliments falsifiés qui doivent leur goûts aux arômes de synthèse, ces emplois dont on préfère oublier à quoi ils servent ; ces loisirs consternants faits pour contenir quelques heures la sensation du vide, cet incessant bruit de fond des médias rendant impossible toute espèce de pensée, ces gesticulations vaines qu'on ose encore nommer "culture", tous ces objets indispensables du quotidien qu'il faut songer à renouveler à peine sortis du magasin ; ces cages pour autistes que l'on appelle "habitat", ces paysages et ces lieux aménagés pour la photo et la désolation partout autour, la vision des écrans omniprésents en guise de fenêtre sur le monde, cette ignorance contente d'elle-même issue de décennies d'abrutissement télévisuel, sans laquelle il n'existerait plus un électeur pour consacrer par son vote ces "démocraties" de carton-pâte.

Comme l'explique l'astronome et physicien italien, Franco Piperno, c'est une erreur de penser que la crise actuelle affecte spécialement l'économie ou la finance, la politique, les sciences ou la culture. La crise que nous vivons est une crise générale du rapport au réel, une perte de contact avec le réel, qui se produit dans tous ces domaines à la fois.

Bienvenue dans la "New sensation" !



Envie de goûter au frisson de la surveillance totale ? Grimpez à bord de l' "affaire de Tarnac"

Il ne vous aura sans doute pas échappé que le 7 mai dernier sortait inopinément dans la presse, la nouvelle de la sortie du tout dernier réquisitoire du parquet antiterroriste de Paris dans l'affaire dite "de Tarnac". "Ha tiens ce n'était pas fini cette histoire !" est, parmi les réactions à cette annonce en forme de recension de la dernière sortie littéraire, sans doute la plus courante. Comment ne pas le comprendre.

Voilà sept ans à quelques jours près (avril 2008) que commençait dans les arcanes des services de renseignement français alors en plein chamboulement, ce qui allait devenir l' "affaire de Tarnac" et qui n'était encore qu'une obscure enquête préliminaire diligentée par le parquet anti-terroriste, sous les auspices de Michèle Alliot-Marie. C'est par un bel ouvrage de 135 pages de récit à charge que le parquet parisien célèbre cet anniversaire d'une des plus grandes pantalonades de l'anti-terrorisme français. "Réquisitoire aux fins de non-lieu partiel, de requalification, et de renvoi devant le tribunal correctionnel" titre fièrement l'épaisse liasse de papier qui revisite ces sept dernières années, du point de vue des magistrats et des policiers. Au terme d'un vrai exercice de style, mêlant analyse littéraire du livre *L'insurrection qui vient*, commentaire sportif sur les coups bas de la défense qui auraient entre autre mené au départ volontaire du pauvre juge Fragnoli, n'hésitant pas à "mettre systématiquement en doute la probité des agents des services et du magistrat instructeur" ou bien encore "à livrer des informations volontairement tronquées à la presse" (on croit rêver!), les magistrats se livrent à une démonstration métaphysique sur le seuil au-delà duquel trois des mis en examen, Yildune, Julien et Gabrielle, auraient "embrassé le projet terroriste". Ce réquisitoire n'est qu'une nouvelle étape, il ouvre la voie à une "ordonnance de renvoi" de la juge d'instruction en charge du dossier qui pourrait survenir avant l'automne, et renvoyer ou non, tout ou partie des mis en examen devant le

tribunal correctionnel.

Il ne vous aura sans doute pas échappé non plus que, 48 heures plus tôt, au terme d'un débat au pas de charge, une majorité de députés, gauche et droite confondues dans la magie de l' "esprit du 11 janvier", ont voté la loi dite "sur le Renseignement". Cette loi qui vient compléter tout un ensemble d'autres lois passées en chapelet depuis le 11 septembre 2001, indifférentes aux alternances politiques, vient assurer

Avec la loi sur le renseignement, le régime de surveillance réservé aux mis en examen de Tarnac sera désormais le lot commun

les "services de renseignement" et tous leurs agents classés "secret défense", que rien ni personne ne pourra plus se retourner contre eux. Tout ce qui jusque là supportait mal la publicité (et qu'on appelait vulgairement les "barbouzeries" : sonorisations de maison et de véhicules, balises, "aspirateurs" de données, captation de flux internet à grande échelle... hors de tout cadre judiciaire), sera enfin reconnu comme légal et légitime dans à peu près tous les domaines de la vie publique grâce à un puissant anti-douleur : l'anti-terrorisme. Au motif fallacieux d'un "encadrement nécessaire des pratiques de renseignement", c'est un véritable chèque en blanc qui est donné à la plus grande boîte noire de l'Etat, la DGSi (Direction Générale de Sécurité Intérieure). En ayant l'air de vouloir répondre aux scandales divers qui ont ébréché les services secrets en tous genres depuis quelques années, tant les révélations de Edward Snowden sur la surveillance de masse mondiale opérée par La NSA (agence de sécurité nationale des USA), qu'à l'échelle nationale, ce qu'a permis de mettre au jour la défense dans

l'affaire de Tarnac, le gouvernement tente le tour de force, non pas de se prémunir contre l'avènement d'une "surveillance de masse" à la française, mais de simplement s'attaquer à son caractère scandaleux, en la rendant tout simplement légale et donc légitime. Après cette loi, c'est finalement le régime de surveillance réservé entre autres aux mis en examen de Tarnac, tout au long de six ans d'instruction antiterroriste, qui sera officiellement le lot commun. Et il fait malheureusement très peu de doute, au vu du climat de chantage actuel, que cette loi passe sans encombre le cap du vote solennel et du contrôle constitutionnel (à l'heure où vous lirez ces lignes ce sera chose faite). Reste pour nous la question de savoir comment pratiquement se prémunir, comment se défendre du régime que cette loi instaure. Le véritable combat ne se terminera pas avec l'adoption finale du texte, il ne fera alors que commencer. C'est dans cette idée que nous-autres, mis en examen de Tarnac, avec nombre de ceux qui nous ont soutenu, et comme de nombreux autre collectifs mobilisés

contre cette loi, appelons tous ceux qui se sentent concernés par ce qui n'est déjà plus l'avenir de la "société de surveillance" à se retrouver pour penser une réponse à la hauteur de la sidération provoquée par l'offensive tous-azimuts du gouvernement (loi Cazeneuve, loi Macron, loi "sur le dialogue social", loi "NoTRE", loi "sur le Renseignement"). Après une première rencontre qui a eu lieu à Tarnac le 29 mai dernier, une autre aura lieu à Tulle, le 15 juin à 18h30 au Cinéma le Palace avant la projection du film "Citizen Four" (sur Edward Snowden), une autre le mardi 16 juin, à 20h30 à la salle du Temps Libre derrière la mairie de Limoges. D'autres événements suivront en Limousin et partout en France dans les jours, semaines et mois qui viennent. Le temps n'est plus seulement à se tenir informé, il est à se mettre en mouvement.

Benjamin Rosoux



"Madame la correspondante citoyenneté... je vous fais une lettre"

Le mardi 14 avril 2015, le conseil municipal d'Eymoutiers était invité par le préfet à voter une délibération portant nomination en son sein d'un "correspondant citoyenneté". Les deux membres du conseil municipal de l'association "Un territoire en commun" n'ont pas voté cette délibération "car, ont-ils déclaré, nous avons constaté que ces mots fourre-tout, "citoyenneté" et "unité nationale", ont surtout servi à la manipulation politicienne de la juste émotion populaire provoquée par les attentats de janvier." Serge Quadruppani, "citoyen" d'Eymoutiers, a écrit à la toute nouvelle correspondante.

"Chère Madame, Vous vous êtes portée volontaire pour être nommée "correspondante citoyenneté" et vous l'avez été. Je ne doute pas de votre bonne volonté démocratique mais je crains que vous ayez été un peu abusée, à la fois par le fait que l'invention de ces correspondants venait des plus hautes autorités d'un État auquel vous semblez, comme beaucoup, accorder une confiance que je me permets de trouver un peu aveugle, et par le fait aussi que le mot "citoyenneté" fonctionne aujourd'hui comme un fétiche intouchable. Pour tenter de vous faire comprendre les réticences de mes amis du groupe "Un Territoire en Commun", je me permets de vous signaler que je suis un ennemi irréductible de l'unité nationale, entre autres parce qu'en France comme sur l'ensemble de la planète, il y a une minorité de riches de plus en plus riches et une masse de pauvres toujours plus pauvres, et que les riches ne consentiront à partager l'ensemble des richesses que sous l'effet d'une forte

pression qui pourrait prendre toutes sortes de formes peu respectueuses du strict respect de la loi, cette loi fût-elle "citoyenne". Allez-vous pour cela me dénoncer aux Hautes Autorités Préfectorales ?

Les attendus ubuesques de la délibération le donnent en effet à craindre: "compte tenu du contexte social que rencontre actuellement notre pays", au-delà du style amphigourique, qu'est-ce que ça veut dire? Le "contexte social", pour moi, est surtout marqué par la loi Macron et toutes les lois de destruction du droit social que le pouvoir socialiste met en place dans la continuité du sarkozisme. Ceux qui s'opposeraient à cette évolution sont-ils exposés à des poursuites pour atteinte à l'unité nationale ?

Aucun rapport me direz-vous, il s'agit de sanctionner des comportements qui ne respecteraient pas "l'esprit du 11 janvier", cette unanimité dans l'émotion qui s'est exprimée après les attentats djihadistes, et dont un quarteron de chefs d'État au lourd pedigree, a

ensuite pris la tête, sous l'égide d'un slogan inventé par un publicitaire. Quand on voit qui fut la victime de cette exigence d'unité nationale : ados en rébellion, ivrognes énervés, enfants de huit ans ou même simplement prof de philo voulant lancer un débat, on peut nourrir les plus grandes craintes sur l'usage qui risque d'être fait des bonnes volontés comme la vôtre. Naguère, on s'était, à juste raison, ému du fait qu'un maire d'une commune de 18 000 habitants, à la suite de beaucoup d'autres, eût recruté sans en référer à personne, 200 "référénts" pour surveiller les quartiers. Ce genre d'initiative encourageait en effet le développement d'un état d'esprit qui poussait, par exemple, une directrice d'école à signaler les élèves turbulents à la gendarmerie.

Quand on voit qu'en janvier, lors d'une cérémonie des vœux, la présidente du conseil général de la Haute-Vienne a utilisé l'étiquette "Je Suis Charlie" pour faire applaudir la gendarmerie et dénoncer ceux qui avaient osé

cadencer des casernes pour protester contre l'assassinat de Rémy Fraisse, quand on entend à la tribune de l'Assemblée nationale le ministre de l'Intérieur, dans sa défense d'une loi de surveillance généralisée, laisser échapper que la vie privée n'est pas une liberté fondamentale, on a tout à craindre de cette unité nationale que vous êtes chargée de défendre. Comptez-vous vraiment dénoncer les enfants de huit ans qui ne respecteraient pas une minute de silence, au prochain attentat djihadiste, c'est à dire au prochain épisode d'une guerre dans laquelle on nous a engagés sans nous demander notre avis, en Libye, en Irak, en Syrie ou au Mali? Je suis bien sûr que vous n'irez pas jusque-là, et c'est pourquoi je me permets de vous présenter ces quelques réflexions."

Serge Quadruppani

Eaux de sources, eaux de rivières, eaux du robinet : mythes et réalités du plateau

Nombreux sont ceux qui ont réagi négativement et de façon incrédule à l'article intitulé "La bonne eau du plateau" (IPNS n°47 p.13, Gaël Delacour). Le thème de l'eau et de sa qualité serait-il un sujet tabou ou bien méconnu ? Probablement un peu les deux.

Eau du plateau :

polémique or not polémique

Tabou d'abord car si une eau est dite polluée, il est coutume de stigmatiser les pollueurs et les gestionnaires de l'eau censés éviter aux pollueurs de polluer, et souvent aussi d'interpeler le politique auquel le citoyen a généralement délégué cette mission qui l'a parfois lui-même délégué au privé. Le sujet a donc une forte capacité à faire peur, peur de savoir ou peur d'être stigmatisé a minima. Mais sujet méconnu aussi sûrement, car comme pour d'autres thématiques majeures on a cherché à éloigner au fil des décennies le citoyen des questions relatives à l'eau, à sa gestion, à sa qualité, à sa quantité, et à tous les autres enjeux associés, agriculture et sylviculture notamment. Pourtant, "l'eau c'est la vie" et au même titre que la question de l'alimentation, il est bien naturel de se préoccuper grandement de cette ressource oh combien précieuse et si facilement altérée, sans déléguer aveuglément sa responsabilité à qui que ce soit.

Cette synthèse d'une publication parue dans le numéro 47 avait le mérite de pointer du doigt avec justesse certains problèmes qui existent bel et bien et dont il serait temps de parler plus largement pour éviter erreurs et approximations, voire rumeurs et mensonges avérés prononcés pour ne pas affoler le citoyen qui devra demeurer ignare et qui de toute façon est incapable de décider de quoi que ce soit.

Bonne au goût, mais la qualité ?

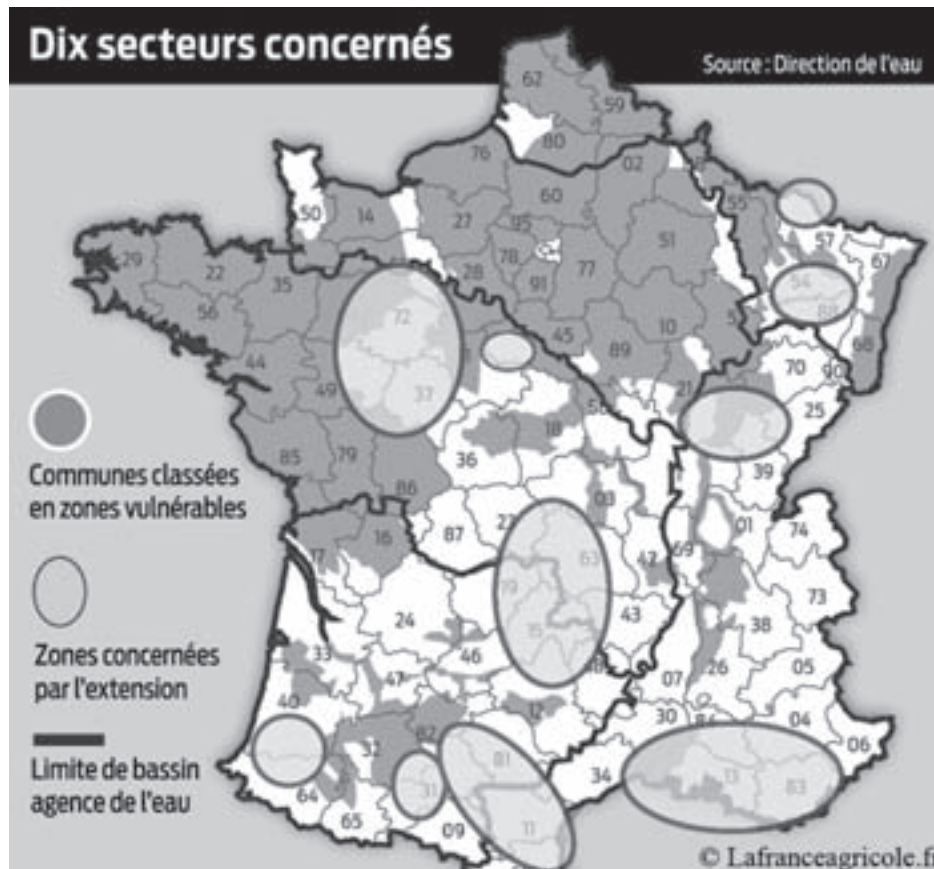
Globalement, les habitants de la Montagne limousine sont attachés au goût de leur eau douce et légère, acide voire très acide - nous reviendrons sur ce point - et généralement non chlorée sauf ponctuellement lors d'épisodes climatiques particuliers ou lors du nettoyage des châteaux d'eau.

Tellement attachés que certains vont même régulièrement jusqu'à la fontaine du village pour la collecter dans des bouteilles et la ramener à la maison. Si leurs canalisations sont en cuivre ou en plomb, c'est effectivement plutôt une bonne idée puisque l'eau de la fontaine qui coule en permanence ne séjourne pas dans les tuyaux du réseau de distribution ou en tout cas beaucoup moins. Elle a donc moins le loisir de récupérer, du fait de son acidité, les métaux néfastes du réseau.

Si c'est le goût qui marque toujours les esprits et qui fait réagir dès qu'une modification de ce dernier intervient, il est moins fréquent d'avoir des remarques de citoyens sur la qualité physico-chimique de leur eau. Et pourtant, c'est bien là aussi un point important à regarder de près.

Parfois, l'eau prend d'un seul coup une couleur teintée. Matières organiques à cause d'orages violents, rouille du fait de tuyaux en fonte non purgés, il est assez fréquent tout de même d'observer des modifications temporaires de la qualité de l'eau du robinet. C'est donc bien que la qualité de l'eau n'est pas immuable et que des phénomènes locaux ou globaux peuvent altérer sa qualité de manière temporaire ou permanente.

Sur le plateau, point de nitrates à ce jour dans la plupart des captages d'eau potable même si ponctuellement on peut observer ici ou là quelques valeurs



qui, si elles restent bien en dessous des normes officielles, peuvent sembler déjà un peu élevées pour le plateau ou son piémont. Au delà de 10 mg/L, compte tenu du contexte géologique, on peut penser qu'il y a déjà une perturbation de la ressource par des nitrates qui seront soit d'origine agricole, cas le plus fréquent, soit d'origine domestique, les industries étant peu présentes sur le plateau.

Mais on est bien loin heureusement des 50 mg/L réglementaires ou pire des sources de Beauce à 110 mg/L de nitrates, et des coûteux investissements de traitement de l'eau pour revenir à des niveaux acceptables. Acceptables vous avez dit, et bien oui, les nitrates (No₃-) ne sont toxiques que par leur excès dans l'eau car l'azote (N) est un élément naturellement présent dans la nature et essentiel au fonctionnement de la vie. L'OMS¹ indique même que le niveau souhaitable de nitrates dans l'eau ne devrait pas excéder 25 mg/L. D'autres éléments comme le phosphore (P) sont à classer dans la même catégorie des "toxiques par excès", ce sont les macro-polluants.

Et les micro-polluants alors ? Là, c'est une autre histoire, il s'agit de substances polluantes minérales, biologiques, organiques ou radioactives présentes dans l'eau en très petites quantités (microgrammes ou nanogrammes par litre) qui, à ces concentrations infimes, peuvent avoir une action toxique pour tout ou partie des organismes ou de l'écosystème.

Micro-polluants versus macro-polluants

Ces polluants souvent dits "émergents", car récemment recherchés, plus difficiles à détecter et très nombreux sont intrinsèquement toxiques et de surcroît généralement très peu biodégradables ; il ne faudrait donc pas tolérer leur présence, d'autant plus qu'ils forment le plus souvent des cocktails de toxiques. Leur effet est alors amplifié, avec à la clé des modifications du fonctionnement biologique et hormonal des êtres vivants dont l'homme.

D'où viennent ces micro-polluants ? De

partout, du local et du global, de l'eau de pluie et des pollutions locales, des usages et pratiques modernes et multiples de l'homme qui a créé, et continue de le faire, des milliers de substances chimiques nouvelles sur terre, issues notamment de la pétrochimie.

Tous ces produits finissent tôt ou tard par rejoindre l'égout puis la rivière puis la mer, car les stations d'épuration des eaux usées - quand elles existent - ne savent pas traiter ces micro-polluants.

Et comme rien ne se perd, qu'il y a beaucoup de ruisseaux et qu'il pleut beaucoup sur le plateau nous récupérons forcément nous aussi certains de ces produits et leurs dérivés issus pour une bonne part de notre société industrielle.

Tous ces produits viendraient-ils d'ailleurs ? Oui et non, enfin pas seulement, car ici aussi, plastiques, pesticides, médicaments, antiparasitaires, biocides et antimicrobiens, cosmétiques, savons, parfums, sont utilisés très largement mais par une population peu dense ce qui en limite l'impact ou plutôt le dilue plus fortement dans l'environnement.

Certains produits sont-ils plus dangereux ? Oui, parmi ceux là tous les produits à effets toxiques avérés car créés pour cet objet sont particulièrement à craindre et notamment, les pesticides, dont le triptyque herbicides - fongicides - insecticides, tous les produits de traitement des bois, du bétail (antiparasitaires) ou des surfaces (antimicrobiens).

Une ressource locale particulière et mal connue

On ne peut s'intéresser à l'eau potable, sans s'intéresser à l'eau brute, l'eau qui coule dans nos ruisseaux et rivières, qui sort de nos sources et alimente les grandes retenues EDF. C'est vrai partout mais encore plus sur les massifs anciens tels que le nôtre.

Le circuit de transit entre les deux est en effet relativement court dans notre région du fait de la géologie et de la pluviométrie importante. Le temps de transit de la pluie au robinet peut selon les captages et la période de l'année aller de quelques jours à quelques heures pour des captages peu profonds dans le tuf, mais peu atteindre quelques semaines ou mois avec les captages de faille. On peut aussi avoir un mélange d'eaux avant la collecte par le captage avec différentes durées de transit.

Combien d'eau coule en moyenne par an sur notre territoire ? A l'échelle du plateau de Gentioux (290 km²) c'est environ 435 millions de m³ annuels en moyenne qui tombent sous forme de pluie, de neige ou de grêle, ce qui n'est pas rien, mais heureusement le complexe EDF du lac de Vassivière est là pour récolter et turbiner tout cela ou du moins une bonne partie !

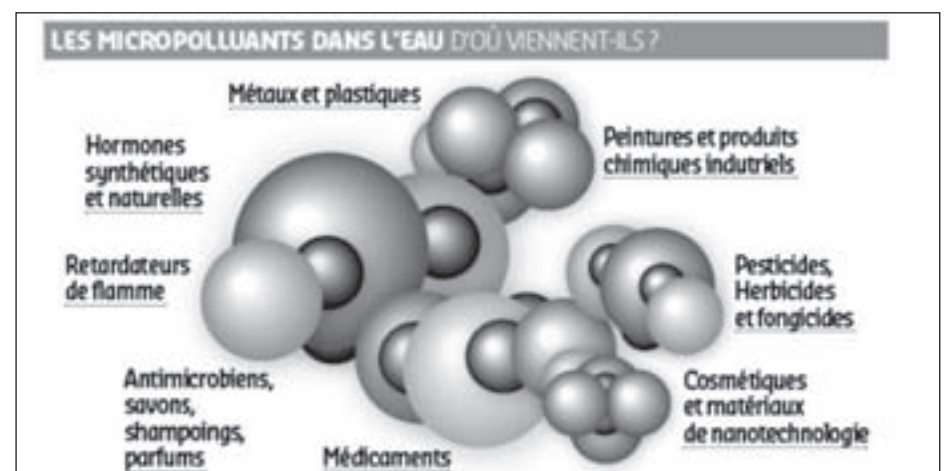
Si l'on a déjà du mal à cartographier précisément tous les ruisseaux pour les eaux de surface du plateau, il est encore plus complexe à ce jour d'estimer ou de cartographier les circulations d'eaux souterraines.

Cette eau va circuler de manière préférentielle et prépondérante le long des fractures, diaclases² et failles. La variation de débit souvent importante des sources dans l'année est liée au fait qu'on a localement des systèmes aquifères dits "discontinus fissurés" à vitesse de transit importante mais à faible débit et fortement dépendants des précipitations.

Un bon moyen pour appréhender les circulations souterraines consiste à mesurer la concentration en gaz radon dissous dans les rivières en différents points amont/aval. Un plus fort taux à un endroit indique une arrivée importante d'eau souterraine chargée de ce gaz radioactif issu de la roche.

Côté quantité, EDF avec les barrages et les piézomètres est bien placée pour avoir une idée précise de l'eau qui descend de la Montagne limousine puisque la sécurité énergétique et la sécurité nucléaire ("il faut bien Millevalches pour alimenter Civaux") en dépendent.

La DREAL effectuait auparavant des campagnes de jaugeage pour effectuer les courbes de tarage des cours d'eau et connaître ainsi la relation entre



hauteur et débit d'eau propre à chaque cours d'eau.

Mais pour la gestion globale et le suivi de la qualité, là c'est plus compliqué et les acteurs plus ou moins en charge de cela sont nombreux et pas forcément toujours coordonnés : agences de l'eau, conseils généraux (rebaptisés il y a peu départementaux) et régionaux, EPTB³, PNR⁴, ONEMA⁵, DREAL⁶, fédérations départementales de pêche, et bientôt les nouveaux EPAGE⁷, etc.

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Mapam) attribue même désormais aux communes une compétence obligatoire de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi).

L'information sur la qualité existe donc, mais elle n'est pas forcément bien compilée ni vérifiée ou complétée. Pire, quand un agent probablement trop zélé d'un PNR envisage une campagne locale de mesure des pesticides, un fonctionnaire d'un conseil général pourra alors lui rétorquer qu'il est dangereux de chercher ce genre de choses au risque d'en trouver... Fermez le ban !

Le territoire est considéré comme vierge de toute pollution et il serait dommageable ou inconcevable de découvrir qu'il en est autrement. Et pourtant, les pressions sont là, agricoles et forestières, domestiques et communales, énergétiques (hydro-électricité), voire industrielles dans quelques communes dotées d'ICPE⁸.

Aussi, si vous signalez par deux fois en 2 ans d'intervalle aux inspecteurs des installations classées, avec preuves, cartes et photos à l'appui, un écoulement de produits très toxiques dans la Vienne en provenance d'un établissement classé ICPE du fait d'un défaut de gestion des eaux pluviales, et bien rien n'y fait. On continue "business as usual" et que la Vienne nous pardonne !

Pourtant, mieux vaudrait essayer d'identifier et de connaître les diverses pressions et pollutions ponctuelles ou diffuses sur la ressource en eau pour travailler avec les acteurs à les réduire ou même pour certaines à les supprimer. Car la pollution la moins chère à traiter, c'est celle qui ne s'est pas produite ou qu'on a évitée.

Une eau sans ou faible traitement, un luxe encore possible ou bien un leurre ?

Dans le contexte généralisé de dégradation de l'environnement et de la ressource en eau en particulier, les habitants des communes du plateau pourront-ils continuer à profiter d'une eau sans traitement ou uniquement un traitement antibactérien ? Est-ce souhaitable et est-ce faisable actuellement ?

Il est évident qu'il faut cesser de croire que notre montagne s'affranchit du contexte européen et mondial. Les émissions toxiques sont en hausses perpétuelles malgré les discours convenus et les produits voyagent à très longue distance, en particulier les pesticides dont les effets toxiques peuvent se manifester à très faibles doses. A signaler, le traitement par charbon actif de ce type de polluants est assez efficace et possible via des systèmes peu onéreux à domicile.

Par ailleurs, la connaissance scientifique et épidémiologique progresse bien et l'on connaît aujourd'hui les mécanismes toxiques ou perturbateurs du métabolisme de telle substance chimique ou de tel métal lourd.

Mais bizarrement la question de l'acidité vient plus facilement sur les lèvres que celle des micro-polluants. Serais-ce parce que là on a une solution clés en mains à proposer aux communes et aux habitants ? L'OMS recommande en effet de boire une eau de pH 6,5 comme acidité maximale ce qui est cohérent en

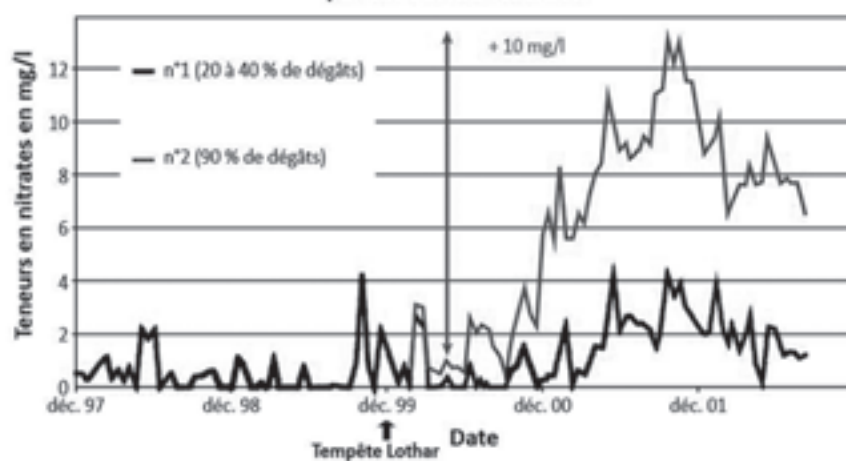
Facteurs d'acidification des eaux			
Facteurs non forestiers	Dépôts atmosphériques acides	Sols et roches acides	Fortes précipitations (favorisant le drainage des éléments acidifiants)
Facteurs forestiers	Certains résineux et des peuplements trop denses peuvent entraîner des risques d'acidification	Exportations de minéraux liées à l'exploitation forestière. Les jeunes tiges étant les plus riches en minéraux	Coupes rases et mise à nu des sols

terme de conseil mais pas réhibitoire. En soi, l'acidité ne pose pas de problème majeur tant qu'on reste dans une plage entre 5,5 et 7 unités pH. L'acidité génère il est vrai la mise en solution de métaux lourds (arsenic, cadmium, cuivre, zinc, plomb, uranium, etc) d'origine naturelle ou bien issus des canalisations (cuivre, plomb). Leurs effets toxiques sont variables selon les cas et les doses mais jamais très bons sur le long terme pour la santé. Mais là aussi, un filtre adéquat peut éliminer une bonne partie des ces métaux pour l'eau à boire.

a étudié deux sites forestiers dans le Beaujolais et le Morvan, a même montré que le Douglas stimule fortement la nitrification, acidifie le sol et conduit au transfert d'aluminium toxique (Ranger, 2009). Et voilà avec les nitrates d'aluminium on parvient chez nous aussi à produire des nitrates grâce au Douglas, sauf si on pratique un amendement calcaïque, mais c'est un agronome qui vous le dit ! Le Douglas remplacera donc bientôt le porc breton !

L'aluminium est encore plus problématique car il est toxique à la fois pour l'homme (effet sur les neurones notamment)

Effet de la destruction du couvert forestier sur les teneurs en nitrates – tempête 99 Lorraine
Teneurs en nitrates des eaux alimentées par des bassins forestiers



Source: Benoit et al. 2002

Acidité ou acidification, telle est la question

Un problème qui apparaît plus important est la dynamique d'acidification qui semble à l'œuvre sur les massifs anciens tels le plateau de Millevaches. Ce phénomène est observé depuis des décennies dans les Vosges lié à l'industrialisation massive du bassin du Rhin, et s'il fait moins de bruit chez nous, il est néanmoins effectif avec une diminution progressive du pH de l'eau brute et donc forcément aussi de l'eau potable non traitée⁹. L'émission continue pendant des décennies de polluants soufrés et azotés (chauffages, usines, transports routiers) dans l'atmosphère a généré au contact de l'eau de pluie des acides qui en retombant sur des sols déjà acides amplifient le phénomène peu à peu. Arrivée à un certain pH très bas, proche de 4,8, l'eau va rendre disponible de l'aluminium Al³⁺ substance qui jusqu'alors n'était pas assimilable et n'était de ce fait pas toxique.

L'aluminium est vraisemblablement un polluant de l'eau en expansion sur notre territoire, dans les cours d'eau comme dans les captages. Une étude universitaire sur le territoire du PNR est d'ailleurs en cours pour mieux appréhender le phénomène dans les captages.

Au contexte général viennent s'ajouter les pratiques locales qui tendent elles aussi vers plus d'acidification, à savoir, les plantations monospécifiques en particulier d'épicéas et de sapin Douglas, les coupes rases et andainages forestiers, les retournements de prairies qui détruisent la matière organique du sol. J. Ranger, un scientifique de l'INRA, qui

pour les plantes et pour les animaux. Les truites et notamment leurs alevins affrontent probablement chaque hiver quand l'acidité est la plus forte (fonte de la neige) une forte mortalité rien qu'avec ce facteur, qui n'est pas unique évidemment. Ceci sachant que le taux de mortalité naturel des alevins de truites de première année est déjà de 90 % en conditions normales.

Et pour les plantes, l'aluminium bloque l'absorption du calcium et du magnésium au niveau des racines et bloque aussi le phosphore sous une forme insoluble (Drénou, 2006).

Au delà des métaux lourds et des pesticides, bien d'autres produits néfastes peuvent se trouver dans l'eau du robinet, que ce soit lié à une origine naturelle comme avec le radon (gaz dissous

radioactif) ou à une origine humaine comme avec le chlorure de vinyle monomère issu de vieilles canalisations en PVC (celles d'avant 1980).

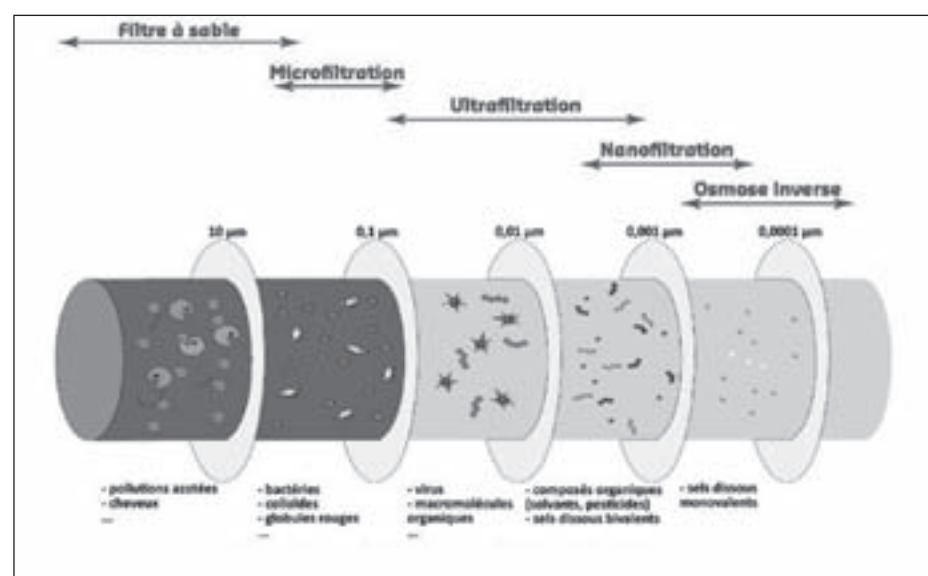
Face à toute cette évolution peu encourageante de la qualité de l'eau brute, même ici sur le plateau, il est probable qu'il faille prochainement traiter l'eau du réseau au-delà des bactéries ou de l'acidité pour garantir une consommation plus saine et pour limiter les risques épidémiologiques à long terme. On parle d'ailleurs de plus en plus d'une eau "à destination de consommation humaine". Les grandes villes dont la ressource est souvent bien polluée sont déjà passées à la nanofiltration ou à l'ultrafiltration (cf schéma des techniques de filtration). Ces technologies sont très chères, énergivores et probablement impossibles à atteindre pour nos petites communes. Alors la solution de ne pas traiter en amont toute l'eau du réseau - dont un tiers au moins part en fuites de canalisations - mais de traiter à l'arrivée dans les maisons, par microfiltration et charbons actifs, seulement la part de l'eau que l'on boit et qui sert à la cuisine tous les jours (3 à 4 L /personne). Ne serait-il pas une solution intéressante et de bon sens à envisager dans nos communes peu peuplées ?

Cela permettrait de concentrer plutôt les moyens sur la prévention des pollutions, d'éviter le recours fatal aux multinationales de l'eau, d'aider les pollueurs (y compris l'habitant pour l'assainissement) à diminuer leurs impacts plutôt que de les stigmatiser et de procéder à l'achat public du foncier au-delà des périmètres immédiats de captages. Ceci permettrait d'avoir une meilleure maîtrise, de renforcer la sécurisation et la gestion des périmètres de protection et même au-delà celle des bassins de captages.

Vincent Magnet

- 1 Organisation Mondiale de la Santé (OMS).
- 2 Terme utilisé pour désigner l'épisode au cours duquel une roche se fend sans que les parties disjointes s'éloignent l'une de l'autre.
- 3 Établissement public Territorial de bassin.
- 4 Parc naturel régional.
- 5 Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques.
- 6 Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement.
- 7 Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau.
- 8 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.
- 9 On considère dans cet article que la neutralisation de l'eau sur calcaire est déjà un traitement..

Différents niveaux de filtration adaptés à la condition de la ressource



La Renouée

presque prête à prendre racine

Entretien réalisé par courriel avec trois des membres de l'association, Loïc Biemann, Jean-Baptiste Koudrine et Antonia

Dans quel contexte est née l'idée de La Renouée ?

En deux mots, l'idée a été semée il y a une poignée d'années et elle a germé en 2012 sur un terrain à l'époque assez favorable :

La commune de Gentioux voit alors arriver de nouveaux habitants chaque année : ceux qui travaillaient à l'antenne du Parc naturel régional (PNR) dans le bourg, aujourd'hui déménagée à Millevaches, ceux embauchés à la Communauté de communes du Plateau de Gentioux, d'autres encore venus à Gentioux pour y monter ça et là leurs activités de travaux forestiers, d'agriculture, d'artisanat. Fils et filles de familles longuement installées ou nouvelles et nouveaux venus. Plutôt installés dans les villages, une partie d'entre eux imagine fixer dans un futur proche leur activité dans le bourg pour être moins isolée et lui redonner un peu de vie.

En même temps, un marché d'été, le mardi soir, retrouve une nouvelle jeunesse avec la présence de producteurs nouvellement établis sur la commune (produits laitiers, pain, pâtes fraîches, plantes médicinales, galettes de sarrasin, légumes...) tandis que la dernière municipalité y finance des animations. Des habitants, dont nous sommes, ont l'envie de prolonger l'ambiance qui anime le bourg l'été... pendant l'hiver. Parmi les idées : organiser un marché d'hiver, des moments de rencontre autour du jeu, des visites de fermes, etc. Et pourquoi pas ouvrir un lieu qui hébergerait ces activités et serait ouvert à tout le monde. De-là naîtra plus tard l'association La Bascule.

A l'initiative de la Commune, une étude d'urbanisme est menée par L'Arban à l'hiver 2013 sur le bourg de Gentioux. Des ateliers ouverts à tous les habitants esquissent quel pourrait être le devenir du bourg tant sur les aspects paysagers que des déplacements et de la localisation des services. Couplés à des entretiens individuels, ces ateliers mettent en avant le besoin d'un lieu de centralité et de convivialité dans le bourg. La vingtaine d'habitants qui y participent régulièrement place même ce projet en

tête des priorités.

Ce besoin constaté lors de l'étude d'urbanisme légitime alors une réflexion menée chez une partie des habitants arrivés d'abord sous la forme de collectif ou de colocation ces dix dernières années, et qui commencent à louer des fermes ou acheter des terrains. L'intense circulation entre les villages de cette petite immigration, sans passer par le bourg de Gentioux, amène vite une interrogation : comment ne pas s'enfermer dans un archipel de lieux perdus au bout des routes communales mais faire profiter, et se nourrir, de la vie encore existante mais fragile d'un bourg central, où les services encore présents (poste, épicerie, école) brassent toutes les générations et les origines sociales ?

Tout cela conduit en juillet 2013, à la création de l'association La Bascule et au projet de trouver une maison qui accueillerait ses activités, d'autres à venir et fortifier la vie sociale du bourg.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

La Bascule a bien avancé. Le marché d'hiver et dépôt-vente de produits locaux ont trouvé place dans un petit local à la belle vitrine rouge de la rue principale du bourg. De plus en plus de monde en franchit le seuil et son offre de produits s'accroît. L'association organise d'autre part des événements toute l'année : foires aux artisans, visite de ferme, soirées-repas à thème, ateliers d'échange de savoirs... Ce sont, à chaque fois, de cinquante à deux cent personnes de toute la commune et bien au-delà qui font le déplacement pour y participer.

Mais, faute de local assez grand, La Bascule doit limiter l'ampleur du marché d'hiver et ne peut réaliser son projet de lieu de rencontres et d'activités. Tous les événements ont ainsi lieu dehors ou dans la salle polyvalente (pas toujours adaptée).

Une brasserie associative, La Bière en chantier, et une entreprise individuelle de cueillette et transformation de

plantes médicinales, Les Filles de la Terre, toutes deux de Gentioux, sont freinées dans leur développement faute de locaux adaptés. Elles n'attendent qu'une opportunité pour s'installer dans le bourg.

Des associations, comme Le Comité des fêtes, nous ont aussi contactés car elles cherchent un endroit où installer classeurs, archives, tenir leurs réunions et stocker du matériel.

Enfin, des personnes à la recherche de bureaux nous ont demandé un espace de travail partagé sur le modèle de ce qui existe à Faux-la-Montagne avec l'association Travailler à Faux (TAF). Ils constatent les limites du travail à domicile et visent des locaux dédiés, bien équipés, dont ils puissent partager les charges tout en profitant de la compagnie et des bonnes idées de chacun.

Après un premier montage pour acquérir l'ancienne épicerie Couturas, finalement abandonné au cours d'une campagne municipale tendue, nous nous sommes rapidement remobilisés pour acquérir une grande et belle maison à vendre dans la grande rue. C'est le projet La Renouée.

Qu'avez-vous en commun au-delà des problèmes de locaux ?

Nous nous inspirons de ces multiples endroits de la Montagne limousine, bars-restaurants, commerces d'alimentation, salles ou arrières salles d'associations et lieux de fêtes en tout genre, qui sont bien souvent le dernier espace ouvert, en dehors des lieux sous-entretenus par l'État (mairie, école, poste), et où davantage que le café, c'est un certain appétit de rencontres, une soif d'échanges, fussent-ils rugueux, que l'on vient satisfaire. Qu'il est bon, les soirs d'hiver, de trouver lumière et chaleur chez Laliron à Millevaches, au Magasin général à Tarnac, au Bar du monument à Gentioux, à l'Atelier à Royère-de-Vassivière, à Vasi Jeunes à Vidallat, pour n'en citer que quelques uns. Nous partageons, avec eux et beaucoup



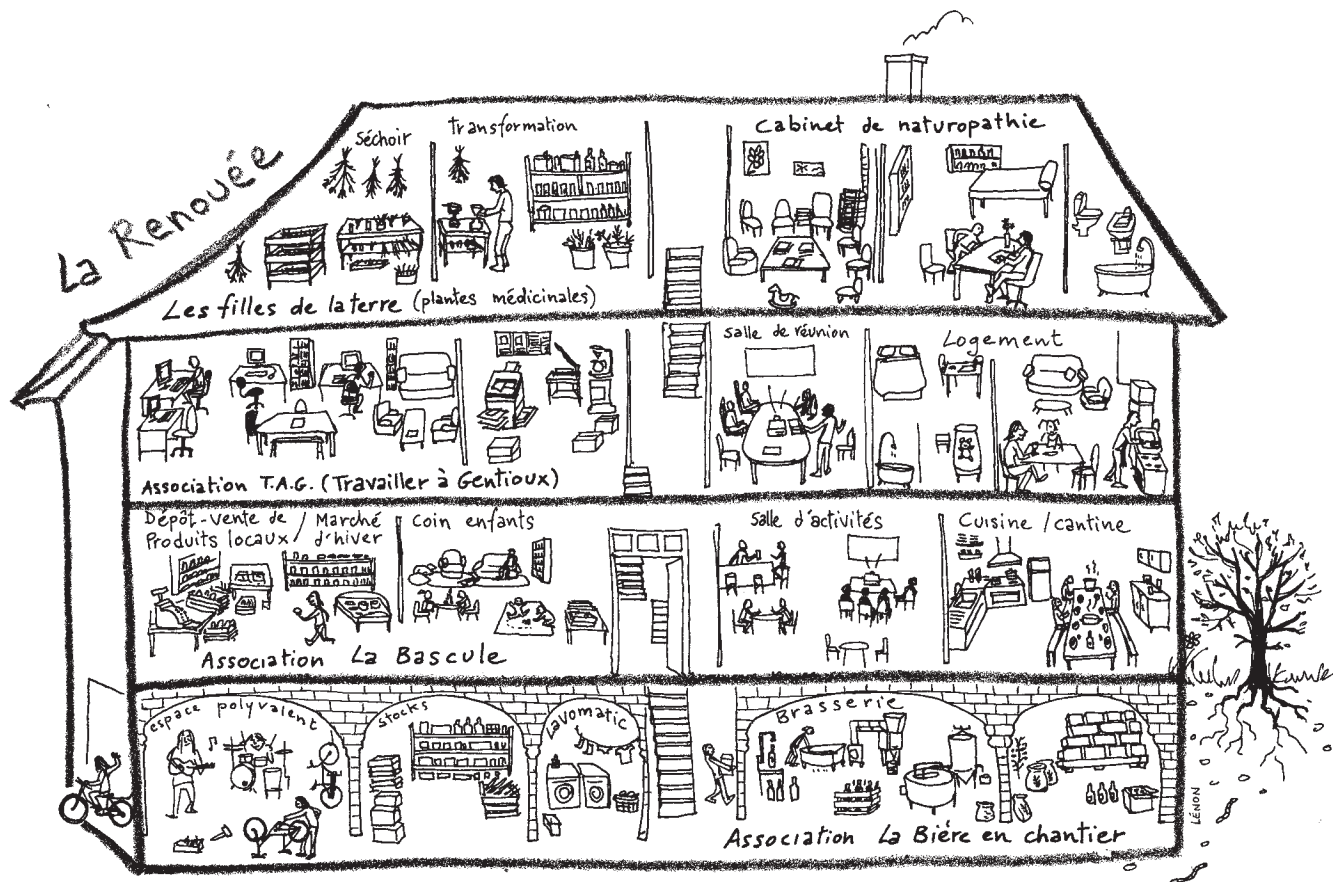
d'habitants, une manière d'habiter la montagne, une manière qui existait avant nous, qui nous inspire et dans laquelle nous nous inscrivons.

Nous sommes ainsi attachés à l'idée de la survie, de la liberté et de l'autonomie de ce territoire. Cela passe, pour nous, par se connaître, discuter, s'organiser ensemble pour avoir de la prise sur ce que nous vivons, sur ce que nous voulons, pour que nos vies, nos relations sociales, nos paysages, nos activités ne dépendent pas de décisions prises par d'autres loin d'ici.

Il s'agit ainsi de travailler à pouvoir satisfaire nos besoins localement pour limiter les transports, avoir un lien avec les personnes qui produisent, soutenir l'installation d'activités qui nous manquent, prendre soin de ceux qui nous entourent, de ce qui fait notre monde. Faire que ces productions et ces services rendus soient de qualité et que la façon de les produire enrichisse notre environnement et la vie sociale. Il s'agit aussi de se donner les moyens de décider et faire ensemble sans attendre toujours quelque chose d'"en haut".

Par-delà le prétexte d'un marché, d'un café, le lien, les échanges sont ainsi des choses qui nous tiennent à cœur : aller à la rencontre de l'autre, d'où qu'il soit et comment il vit. Une certaine disposition à l'accueil et à la solidarité que porterait encore la Montagne limousine ?

Ainsi, La Renouée sera un lieu ouvert, où chacun pourra s'y retrouver dans la multiplicité des manières d'y entrer, d'y rester un moment, d'y participer : faire son marché, réparer son vélo, se former à l'informatique, réaliser un reportage



Non aux stériles miniers à Millevaches !

Le plateau de Millevaches dispose d'un patrimoine uranifère particulièrement riche (anciennes mines, comme celle du Longy sur la commune de Millevaches). Va-t-on bientôt l'enrichir encore un peu plus ? AREVA projette d'utiliser la mine du Longy comme lieu de stockage de résidus miniers (ce qu'on appelle des stériles). L'opposition à ce projet se mobilise.

pour Radio-Vassivière, tenir une permanence du dépôt-vente de produits locaux, organiser une projection, jouer, manger à la cantine des travailleurs le midi, boire un verre...

Bref, mettre toujours plus de distance avec la société industrielle, en construisant des alternatives au monde effrayant qu'elle nous propose, un monde triste et insoutenable, qui condamne l'ensemble au désastre pour la richesse et le pouvoir de quelques uns.

Vous êtes dans l'air du temps. La "démocratie participative", les "tiers lieux", le "consommer local", le "programme d'investissement immobilier" pour accueillir des activités sont tous au sommaire du dernier *En Commun*, le journal de la nouvelle communauté de commune Creuse-Grand Sud... Cela doit faciliter le montage financier du projet.

Ce n'est pourtant pas le soutien des collectivités locales qui nous étouffe. En attendant, nous avons choisi de commencer seuls avec les habitants qui nous suivent. Nous avons trouvé des appuis dans des structures de l'économie sociale très proche de chez nous : la SCIC L'Arban et le fonds de dotation La Solidaire, toutes deux sises à Faux-la-Montagne. Sous réserve d'être suffisamment recapitalisée pour financer l'opération, L'Arban achètera la maison et nous la remettra en location. Nous avons donc sollicité nos amis, voisins, relations de travail pour qu'ils prennent des parts sociales dans la SCIC ou fassent des dons à La Solidaire. Nous avons par ce biais récolté 95 000 € au 1^{er} juin. Il faut au moins 100 000 € pour que le projet soit viable. La moitié des donateurs et souscripteurs habitent Gentioux, un autre quart les communes alentour. A côté des principaux intéressés (nous), figurent des adhérents de La Bascule, des amis, de la famille, des habitants concernés par le devenir du bourg, des familles installées à Gentioux depuis plusieurs générations.

Quelles sont les prochaines étapes ?

En juin, nous ferons avec L'Arban le bilan de la campagne de récolte de fonds. Si les sommes reçues d'ici-là sont suffisantes, et si le conseil municipal apporte, a minima, son soutien moral ou nous appuie auprès d'autres financeurs, nous achèterons la maison à la rentrée 2015 et commencerons les travaux dans la foulée. Certaines activités pourront s'installer rapidement, d'autres, comme celles de La Bascule, devront sûrement attendre le début de l'année 2016.

Pour suivre l'avancée de la Renouée, renouee.millevaches.net
Par courrier, la Renouée, le bourg,
23 340 Gentioux-Pigerolles.



Le Longy est une ancienne mine à ciel ouvert, qui est aujourd'hui mise en eau. Elle se situe à 250 mètres environ au sud-ouest du village du Longy, sur la commune de Millevaches. Selon les données d'AREVA, que nous mentionnions dans un dossier paru dans IPNS en 2010 (1), des mesures de la radioactivité de surface sur la verse à stériles donnaient des taux 2 à 5 fois supérieurs à la radioactivité naturelle ambiante habituelle, avec quelques points pouvant atteindre un facteur 10.

En projetant de stocker de nouveaux stériles sur le site, AREVA a suscité la réaction de quelques habitants qui se sont réunis en association pour s'opposer au projet. La Loutre fluorescente, c'est son nom, a lancé une pétition, écrit au préfet de la Corrèze, aux présidents de la Région et du Parc, ainsi qu'à la maire de Millevaches dont la majorité du conseil municipal accueille avec bienveillance la proposition d'AREVA. Pourtant 50 habitants sur 70 ont signé la pétition contre les stériles ! Nous publions ici la lettre adressée au préfet de la Corrèze par les membres du collectif La Loutre fluorescente.

Contact :

Collectif « La loutre fluorescente »,
6 Le Magimel 19290 Millevaches.
laloutrefluorescente@yahoo.fr

(1) Pour en savoir plus sur l'uranium sur le Plateau, reportez-vous aux numéros 29 et 30 d'IPNS, accessibles sur notre site www.journal-ipns.org

Monsieur le Préfet,

Nous vous adressons ce courrier afin de vous faire connaître notre totale opposition à d'éventuels dépôts ou stockages (définitifs ou provisoires) de stériles miniers et autres déchets radio-actifs sur le site de l'ancienne mine uranifère située sur la commune de Millevaches au lieu-dit Le Longy.

D'une part, la méconnaissance des conséquences sur l'environnement d'un tel dépôt, nous fait craindre non seulement une pollution de notre environnement immédiat, mais également une pollution hydrologique qui risque de se répandre bien en aval, et affecterait de nombreux cours d'eau situés sur le bassin Adour Garonne.

D'autre part, les conséquences économiques ne manqueraient pas d'être graves sur le développement du tourisme vert, la qualité du produit de l'élevage limousin et de l'agriculture, et sur la valeur des biens immobiliers. Sans parler de la dévalorisation de l'image du Parc Naturel Régional qui a bénéficié de subventions publiques pour l'installation de la maison du PNR dans le bourg de Millevaches, à 1000 mètres du site du Longy.

De plus, ce projet est annoncé, mais dans une totale opacité. Les citoyens ne sont destinataires d'aucune information fiable alors qu'il serait question dans un premier temps d'un dépôt de 3000 tonnes nécessitant 150 camions. Avec le risque de dispersions de poussières nocives qu'implique un tel convoi.

Nous avons l'intention d'organiser une réunion publique d'information, en espérant disposer d'éléments concrets dès que le dossier d'AREVA sera déposé à la DREAL fin mai 2015: suivi de l'état des lieux, nouvelles mesures de la radio-activité, état des clôtures, statut administratif et juridique du site du Longy. Le changement de destination de ce site (de mine à lieu de stockage) ne nécessiterait-il pas une enquête publique?

La petite commune de Millevaches va déjà devoir gérer à vie ce lourd "héritage" d'exploitation minière, cela représente un coût qui sera totalement à la charge des collectivités locales en 2018, et nous ne pouvons pas accepter d'être "la poubelle nucléaire" du Plateau de Millevaches, au centre du PNR.

46 habitants de Millevaches ont d'ores et déjà signé une pétition qui sera jointe au courrier qui vous sera adressé par la mairie de Millevaches. Une pétition circule actuellement sur le Plateau et ses abords et rencontre une très large adhésion de la population : nous vous la ferons parvenir fin juin.

Nous avons besoin de connaître l'avancée exacte de ce projet et la position de la préfecture sur ce dossier.



Des journées d'été qui font résonner les luttes sur la Montagne limousine

En juillet, les combats paysans se retrouveront dans les assiettes des Amis de la Conf' et tous les acteurs du renouvellement rural.

Du 16 au 19 juillet, les journées des Ami(e)s de la Confédération paysanne se tiendront sur le plateau des Millevaches à Peyrelevade. Un clin d'oeil à l'actualité des luttes contre l'agro-business et à un projet démesuré qui rompt avec la culture du plateau issue des solidarités rurales auxquelles font écho des initiatives autogestionnaires. Les Amis de la Conf, association qui vient en soutien aux actions de la Confédération paysanne seront au coeur d'une région impactée par les politiques de soutien de la PAC mal réparties, d'aide à l'implantation de fermes-usines et à la concentration de l'agro-industrie avec l'essor notamment de la pomiculture pesticide (maïs labellisé) qui perturbe la cohabitation avec les nouvelles composantes du ruralisme.

Au menu : les alternatives à l'industrialisation de l'agriculture, un enjeu territorial, syndical et citoyen au service du bien commun. En plat de résistance, la ruralité en débat avec l'aménagement du territoire au coeur d'une construction entre initiatives privées alternatives, coopératives, implications institutionnelles et solidarités issues des services publics. Le syndicalisme paysan et les ami(e)s de la Conf défendent des petites exploitations, l'installation des jeunes, les alternatives aux pesticides et OGM, par la promotion de la biodiversité et l'autonomie sur les fermes. Les conséquences sociales (niveau de vie, qualité de vie, lutte contre le chômage), sanitaires (traitement animal de la naissance à l'abattoir, impacts de l'agrochimie ...) et paysagères (enrésinement massif) questionnent à chaque fois l'intérêt général. L'agriculture paysanne participe à l'équilibre environnemental



(eaux, sols) et à la lutte contre les gaz à effet de serre en évitant la surchauffe climatique par la diversification en polyculture-élevage. A l'opposé du système d'intégration concentrationnaire, l'avenir de l'élevage limousin passe par la valorisation de la viande bovine sur place, la création d'un pôle viandes locales (abattoir-découpe-transformation), la redistribution du foncier...

Sur la montagne de Millevaches on débat et on réinvente la démocratie participative pour vitaliser nos campagnes. Les Ami(e)s y contribueront à l'heure de la spécialisation, de l'intensification et de la financiarisation de l'agriculture par son "bras armé" : le business agro-alimentaire.

Les porteurs du projet du centre d'engraissement, la SVA Jean Rozé, partenaire d'Intermarché, et une cinquantaine de paysans actionnaires dépendent

de l'engagement du ministère de la Défense, voulant compenser son départ du site de la Courtine, du département et de la région pour financer la plus grande partie des structures. La campagne de la Confédération Paysanne contre l'industrialisation de l'agriculture a dévoilé plus d'une trentaine de sites qui inquiètent de par leur ampleur et les entreprises qui poussent à la réalisation de ces méga-projets destructeurs de l'agriculture paysanne et de l'emploi. Le projet de La Courtine de centre d'engraissement de veaux très gourmand en argent public n'offre qu'une fausse solution sans contrôle de la fiabilité des investissements "photovoltaïques", du méthaniseur et des marchés économiques. Pour exemple, il faudrait moins de 3 000 exploitations comme l'usine des 1 000 vaches de Drucat (Somme) pour remplacer 70 000 exploitations actuellement en place. Se battre contre l'industrialisation de l'agriculture, c'est aussi se battre pour le climat. Le système alimentaire industriel est responsable de près de 50% des émissions de gaz à effet de serre. Laisser l'agriculture suivre ce mouvement d'industrialisation, c'est aggraver la crise climatique et environnementale alors que l'agriculture paysanne et biologique refroidit la planète. La conférence de l'ONU sur le climat (COP21) aura lieu à Paris fin 2015. Les paysans et paysannes sont les premières victimes du changement climatique. En face, multinationales et investisseurs financiers se saisissent du dérèglement du climat pour poursuivre l'industrialisation de l'agriculture et nous faire croire au miracle de la « croissance verte », au détriment de la souveraineté alimentaire et de l'autonomie des paysans.

Au cours des rencontres, nous inter-

rogerons les politiques et les réformes territoriales qui actent l'accélération des processus de concentration. Elles impliquent aussi un désengagement financier auprès de l'ensemble des collectivités territoriales. La reconquête et la défense des services publics de proximité en milieu rural sont déterminantes dans la lutte pour la préservation d'une agriculture nourricière. L'avenir de l'agriculture et du tissu rural s'écrit aussi dans le Limousin... et met en scène le Collectif "1000 voix - NOVISSSEN Creuse", le comité Montagne, celles et ceux qui expérimentent et inventent une autre vie en (re)vitalisant les déserts ruraux...

Moments forts des journées d'été:

- Exposition Dystopia composée d'une dizaine de panneaux bâchés d'Alexa Brunet, accompagnés de textes de Patrick Herman, paysan bio du Larzac et journaliste indépendant.
- Film "Sangre de mi sangre", de Jérémie Reichenbach projeté le vendredi à 21 h et suivi d'un débat avec le réalisateur. Débat : abattoirs, services de proximité, alimentation de qualité et question animale.
- Ateliers, rencontres, débats et marché de paysans locaux le samedi de 14h à 17h, visites à la ferme et à 20 h : Repas festif en soutien à la fête de la Montagne
- Concerts : Supergranite (Bal Trad), Doc Lou (Blues Rock'n'roll).

Contact : contact@lesamisdelaconf.org
Tél : 01 43 62 18 70

Une nouvelle installation en Limousin pour Terre de liens

Un collectif de 11 personnes va investir une ferme au sud de la Haute-Vienne, dans le secteur de Saint-Yrieix-la-Perche. Terre de liens lance une souscription pour permettre cette installation. Le collectif se présente.

Nous sommes onze personnes, liées d'amitié depuis de nombreuses années. Originaires d'un peu partout en France, nous nous sommes rencontrés dans le Nord-Pas-de-Calais et le Limousin. De formation agricole pour la majorité d'entre nous, le groupe compte également un architecte charpentier. Nos questionnements communs ainsi que nos expériences respectives ont fait émerger en nous l'envie de devenir paysans ensemble.

Du pain au levain, des légumes de saison, de la bière artisanale, de la viande de porc, du fromage de vache et de chèvre, de la crème fraîche et des yaourts : tout ceci sera produit selon les principes de l'agriculture biologique puis commercialisé localement. Notre volonté est aussi que ce lieu puisse provoquer des rencontres : en ouvrant un magasin à la ferme, en abritant un bar associatif et en y organisant des événements culturels.

Les 78 hectares de surface agricole, les 5 hectares de bois et les nombreux bâtiments, alliant vieilles pierres et infrastructures fonctionnelles, en font une ferme adaptée au projet permettant

la mise en œuvre des différents ateliers de production. Il s'agit également d'un lieu de vie agréable où chacun se projette sur le long terme.

Aujourd'hui, l'heure est à la collecte ! L'objectif, pour nous, est de réunir 200000 € d'épargne solidaire. Ce n'est pas du don ! Il s'agit d'un placement d'argent, comme dans un livret d'épargne quelconque, mais pour un projet que vous avez choisi. Jusqu'au mois de septembre, nous organiserons des événements, tiendrons des stands et animerons des débats afin de vous faire connaître le projet et tenter de vous embarquer dans l'aventure ! En pratique ? 1 action = 103 € avec possibilité de déduction fiscale.

L'association Terre de Liens propose des outils pour faciliter l'accès à la terre agricole et réinventer son mode d'acquisition. Notre but commun est de garantir le maintien de terres agricoles, de réhabiliter leur statut de bien commun et d'en faire des lieux ouverts à la création de nouvelles activités économiques et écologiques.



Contact : Tel 09 82 60 61 03
La Ribouille

87380 Saint-Germain-les-Belles
collecte@fermecollectivedelatournerie.com

Le planning de notre "tournée" en Limousin est disponible sur notre page internet :

www.fermecollectivedelatournerie.com
Si vous voulez nous soutenir, rendez-vous sur le site internet de Terre de

Liens en devenant actionnaire : www.terredeliens.org/savez-vous-planter-vous-sous.

Pour un tourisme de rencontre et d'échange à Millevaches

Face au développement et à la promotion du tourisme de randonnée et de découverte de pays, trois associations, fortement ancrées sur le territoire de Millevaches, ont décidé de s'organiser afin d'offrir un outil collectif de gestion pour l'accueil de ces visiteurs curieux et intéressés. C'est ainsi qu'est née l'association pour la promotion des pratiques alternatives d'accueil touristique au pays de Millevaches : APPAAT Millevaches..

En créant cette association l'équipe des initiateurs souhaite apporter aux organismes professionnels territoriaux du tourisme, tels que l'agence de développement et réservation touristique (ADRT) ou l'office de tourisme de Felletin, une offre touristique responsable qui permette d'aller à la rencontre d'un territoire et de ses habitants. Elle a également impliqué le Parc naturel régional dans sa démarche. Elle compte sur cette complicité pour se porter candidate fin 2015 à l'un des volets de la charte européenne du tourisme durable pour l'instauration d'un partenariat entre les espaces protégés et les structures de commercialisation touristique.

Les porteurs du projet

Trois associations sont à l'origine de l'APPAAT. Le Bureau des accompagnateurs de la Montagne limousine est un syndicat au service de ses membres. Il promeut la randonnée comme une activité respectueuse de l'environnement et sensibilise à la protection des milieux naturels et des paysages. L'association Les Plateaux limousins est, depuis sa création en 1974, un espace d'accueil, d'animation et de formation pour des personnes de toutes origines, qui souhaitent participer à la mise en valeur des

ressources du pays, développer des liens économiques, sociaux et culturels entre ses habitants, et, à travers cela, exercer une responsabilité citoyenne. Enfin Accueil Paysan Limousin porte un projet basé sur la qualité des relations humaines et des produits fermiers travaillés dans le respect de l'environnement. Il vise à décloisonner les rapports entre urbains et ruraux, participe à l'éducation populaire, à l'éducation à l'environnement et au développement rural. Les responsables de ces trois associations exercent leurs compétences dans toutes les activités économiques et associatives locales. Ils se sont fixés pour objectif de présenter et valoriser auprès de leurs visiteurs le patrimoine environnemental, culturel et social du pays des Millevaches dans une logique d'économie sociale et solidaire. En transmettant leurs connaissances de ce territoire singulier ils entendent renforcer son attractivité sans compromettre la qualité de vie de ses habitants. Dans l'organisation de ce réseau d'accueil et d'échange ils confortent les principes du "tourisme durable" à savoir "supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan social pour les populations locales".



Une prudente gestation

En 2012, l'association De fil en Réseaux avait organisé un groupe de travail sur le développement d'un tourisme solidaire, une réflexion à laquelle s'était associé le Parc naturel régional. Pour construire ce projet le groupe a lancé une offre de stage à des responsables de formation à l'économie sociale et solidaire et/ou au tourisme solidaire. Très vite l'équipe universitaire de la licence professionnelle "Tourisme et Économie Solidaire" de l'université d'Avignon s'est engagée dans ce partenariat. Dès l'automne un séminaire a réuni des professionnels du secteur autour d'une double problématique : comment valoriser la diversité des savoir-faire présents sur le territoire, en conservant une bonne maîtrise locale ? Comment valoriser efficacement le tourisme rural local ? Une étudiante en licence professionnelle est venue travailler sur ces questions dans le cadre d'un stage en avril 2013. Sa mission consistait à comprendre le territoire et les attentes de la population locale vis à vis d'un projet de développement touristique et de créer, avec elle, les prémices d'une offre touristique durable, responsable et conduite sous forme coopérative entre tous les acteurs.

De l'automne 2013 au printemps

2014, avec l'aide du Dispositif local d'accompagnement de la Creuse, trois journées d'atelier ont rassemblé les porteurs du projet autour de deux enseignants de la licence professionnelle d'Avignon. Le premier atelier a permis de définir des objectifs à court et moyen terme. La stagiaire est devenue salariée et a été mise à disposition du groupe de travail pour la coordination du projet. Le second atelier a été marqué par la rencontre des professionnels territoriaux pour l'élaboration de divers partenariats et le dernier atelier a fixé des orientations pour 2014-2015 avec la constitution d'une structure associative permettant la création d'un outil commun de communication et de commercialisation de produits de découverte du territoire pour l'accueil de randonneurs et visiteurs. Créée en juin 2014, l'association APPAAT Millevaches a acquis en décembre 2014 l'immatriculation Atout France qui l'autorise désormais à organiser et vendre des séjours à forfait pour découvrir autrement le Millevaches.

Charline Pechin

Tél : 0505506407053

contact@appaat-millevaches.com



Ambiance Bois hors du Plateau

Le film "Ambiance Bois, le travail autrement" de Sophie Bensadoun (2014) est désormais disponible en DVD. À cette occasion, sa réalisatrice raconte comment son film a été reçu là où il a été projeté.

Depuis sa diffusion sur Telim TV il y a un an, le film "Ambiance Bois, le travail autrement" que j'ai réalisé s'est promené un peu partout en France dans une douzaine de festivals de documentaires, séances toujours suivies d'échanges avec le public, en présence de salariés d'Ambiance Bois.

Que pense-t-on d'Ambiance Bois hors du Plateau ?

Il y a ceux qui découvrent ce type de fonctionnement, coopératif, égalitaire et qui trouvent que "le travail, ça devrait être ça" et qui aimeraient que "d'autres choses comme ça" existent, et s'interrogent sur "qu'est-ce qu'on pourrait faire chez nous qui ressemble à ça ?" Dans l'ensemble les gens sont très curieux : les rapports avec la banque,

avec l'inspection du travail, si les salariés sont amis en dehors du travail, s'ils ont une vie de famille...

Un public exclusivement lycéen approuve l'égalité des salaires, est plutôt sceptique sur l'absence de hiérarchie et déplore qu'"ils n'ont pas d'évolution de carrière"... Peu de gens connaissent le statut juridique de la SAPO (Société anonyme à participation ouvrière) et ceux-là soulignent son caractère subversif (le travail a une valeur en capital dans l'entreprise au même titre que des actions en monnaie sonnante et trébuchante).

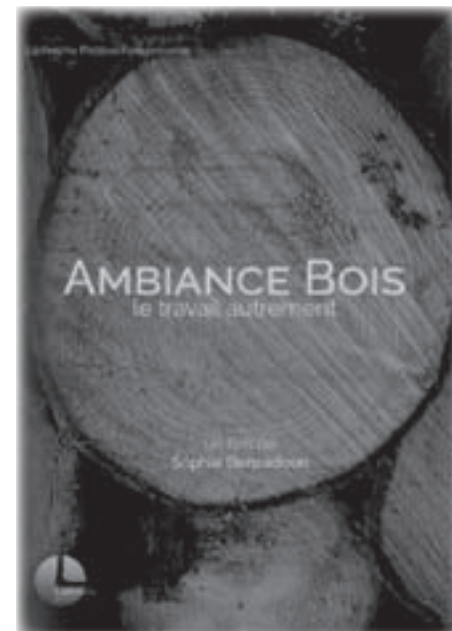
La question de la transmission et du passage de témoin à la jeune génération revient souvent, le public voyant là le seul échec possible de cette alternative.

Enfin, un ancien et éminent journaliste, soutien du Parti communiste français,

élu CGT à France Télévisions, demande à Ronan, d'Ambiance Bois, si "ça ne leur manque pas d'avoir un salaud de patron à qui casser la gueule !"... Dur dur, pour certains, de changer de représentation !

Sophie Bensadoun

Le film est disponible en DVD depuis le 20 avril. Vous pouvez vous en procurer directement à Ambiance Bois au prix de 14,90 €. L'édition du DVD a bénéficié d'un financement participatif. Sophie Bensadoun remercie toutes les personnes du Plateau qui y ont participé.



La "légende" Guingouin devant l'Histoire

L'article de Francis Juchereau paru dans le n°50 d'IPNS à propos du livre de l'historien Fabrice Grenard, *Georges Guingouin, une légende du maquis*, a suscité les réactions de deux historiens. Ils nous font part d'une autre vision de l'ouvrage en approuvant le travail de Grenard que critiquait Francis Juchereau.

Peut-on écrire sereinement l'histoire de la Résistance en Limousin ? Si l'on s'en réfère à l'article polémique de Francis Juchereau au sujet de l'ouvrage de Fabrice Grenard, il semblerait que non. 70 ans ont passé mais les passions se déchainent encore. Pourquoi en dépit de son éloignement dans le temps, le passé de la France durant les Années noires suscite-t-il encore de vives réactions ?

L'historien contre le militant ?

Cela tient d'abord au constat général que la Résistance se trouve aux sources de la refondation politique et sociale de l'après-guerre. Cette vision imprime encore largement les mentalités et légitime, parmi toutes les interprétations possibles, une réappropriation du terme "résistance" tandis que le néolibéralisme redéfinit le fonctionnement de nos économies, de nos sociétés et de nos systèmes politiques. "Résister" n'est donc pas seulement une figure abstraite confinée dans un passé distant mais, au contraire, la raison d'espérer de militants désireux d'infléchir, d'inverser voire de disloquer l'ordre du monde.

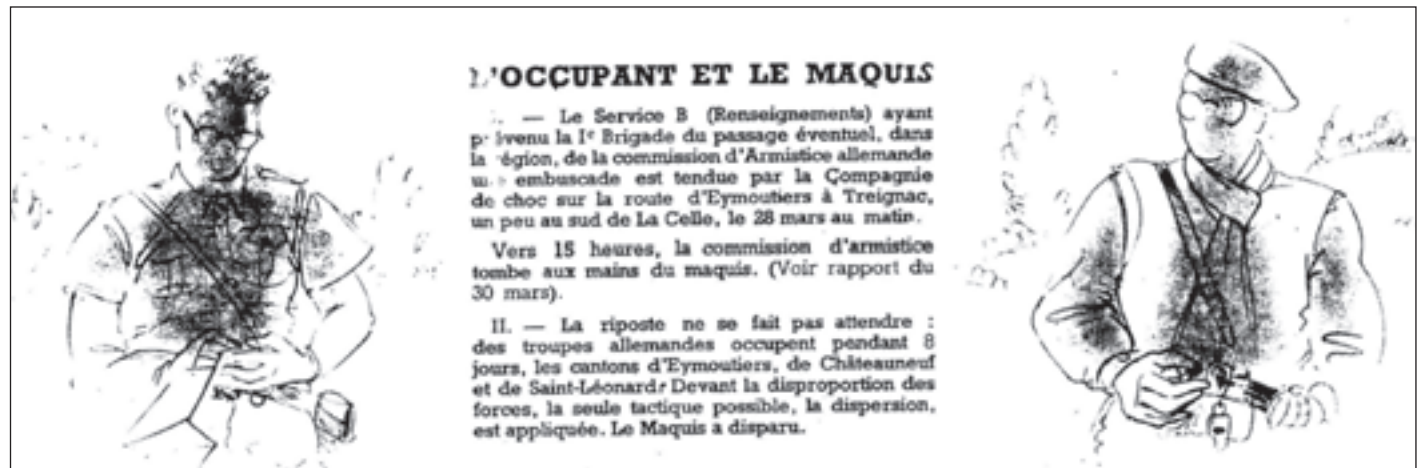
Loin de ces tumultes - mais peut-il vraiment s'en abstraire au risque de se déconnecter de la société ? - le chercheur en histoire travaille selon des méthodes qui, en principe, garantissent la rigueur de sa démonstration même si, je le concède volontiers, la vérité, idéal vers lequel l'historien se doit de tendre, n'est jamais un absolu et se prête à interprétations et controverses. Et nous en avons sous les yeux un énième exemple. En fait, nous rencontrons au long de son texte deux conceptions que

Francis Juchereau posent comme irréconciliables, entre une démarche qui voudrait se soustraire à une lecture partisane et l'autre qui puise sa

vitalité précisément dans sa dimension militante et assimile la première à une fiction. Je souhaiterais rappeler, avant de dérouler mon argumentaire, les sages paroles du philosophe Paul Ricoeur dans son impressionnante somme *La Mémoire, l'histoire, l'oubli* : "La connaissance historique appelle la corrélation entre subjectivité et objectivité dans la mesure où elle met en relation, par l'initiative de l'historien, le passé des hommes d'autrefois et le présent de ceux d'aujourd'hui".

Une traversée du XX^e siècle

Fabrice Grenard s'attaque à Georges Guingouin, un "monument" de l'histoire limousine et nationale, dont la mémoire est âprement défendue par plusieurs cercles, familiaux, mémoriels, associatifs et militants, aux frontières ténues. L'homme a traversé le XX^e siècle et s'est trouvé mêlé à ses grandes tragédies : privé de père par les hécatombes de l'été 1914, militant et cadre communiste au moment du Front Populaire, résistant et chef de maquis pendant la Seconde Guerre mondiale, adversaire du fascisme puis violemment exclu du PCF... Il affronta les deux grands systèmes totalitaires du siècle, triompha de l'un mais fut victime de l'autre. Les



Croquis de Georges Guingouin - source M. Patinaud

destinées politiques du Préfet du maquis ne s'arrêtent pas avec l'anathème communiste. Des générations militantes postérieures l'ont érigé en modèle. Dans les décennies 1970-1980, le "Tito" limousin séduit les partisans de l'autogestion, rallie les opposants aux appareils politiques stérilisants. Selon ses admirateurs, son action incorpore, sur fond d'éveil des consciences occitanes (l'Occitanie est un Tiers-monde, une colonie de l'intérieur) et de dépassement du communisme stalinien, le concept de "Guerre populaire" maoïste (la conquête du pouvoir s'opérera au moyen de l'encercllement des villes par les campagnes) voire préfigurerait, par certains aspects, le "foquisme" théorisé à partir de l'exemple cubain (les masses paysannes sont associées au soulèvement et c'est même parmi elles que naît le foyer, *foco*, révolutionnaire ; leurs dirigeants sont hostiles aux partis communistes bureaucratiques...). Plus récemment, le Comité invisible revendique en 2007, comme le rappelle Francis

« Ce n'est pas faire injure à Guingouin que de comprendre ce qu'il fut dans son humaine condition »

Juchereau, un Guingouin acteur d'un "processus insurrectionnel qui part d'une vérité sur laquelle on ne cède pas". Cependant, cette

Insurrection qui vient, dont le but est de défaire la civilisation capitaliste occidentale, n'est pas exactement la restauration de la légalité républicaine poursuivie par Georges Guingouin. L'historien doit-il se désoler de ces représentations ? Certainement pas. L'Histoire ressortit à la *Res publica* et chacun jouit du droit de se l'approprier. Cependant, on doit aussi comprendre que la politique use de symboles ; Georges Sorel aurait dit de "mythes" justement posés comme moyens permettant d'aboutir aux fins recherchées. Là réside peut-être en partie ces "puissances" qu'invoque Francis Juchereau. Mais il importe aussi de savoir depuis où l'on parle et, en ce sens, Francis Juchereau, est dans la confusion...

Le regard que le militant porte sur l'Histoire, conditionné par son vécu, ses expériences, sa vision du monde, ne coïncide pas nécessairement avec celui de l'historien. "Il n'existe pas, écrivait Raymond Aron dans son *Introduction à la philosophie de l'Histoire*, une réalité historique toute faite avant la science qu'il conviendrait de reproduire avec fidélité. La réalité historique parce qu'elle est humaine, est équivoque et inépuisable". Et Georges Guingouin ne considérerait-il pas, comme le rapporte Gérard Monédiaire, "qu'il n'y a pas la Vérité, gé-

nérale et absolue, mais les vérités humaines telles qu'elles sont engendrées par les controverses" ? Auquel cas, le Guingouin des historiens n'a pas moins de légitimité que celui des militants.

Un héros sur l'Olympe

Second point sur lequel j'appuierai ma réflexion, si Fabrice Grenard est l'objet d'autant d'hostilité c'est parce qu'il se refuse à considérer Guingouin en tant que "héros". Francis Juchereau l'avoue avec sincérité, Fabrice Grenard "relativise, banalise ou oblitère les uns après les autres, les éléments idéologiques, politiques, militaires... et même moraux pouvant lui conférer une

sur un récit clos dont on ne retranchera pas la moindre virgule... Gérard Monédiaire dans *Georges Guingouin, chemin de résistances*, publié en 2003, trace un portrait du résistant qui n'est pas sans analogie avec une figure sacrée : hauteur morale que lui confère un sens élevé du devoir ; "révélation" qu' "approcher la connaissance fine, c'était s'imposer de considérer les thèses des uns et des autres", cette "révélation" guidera sa praxis du communisme ; figure consolante qui "toujours visera, en reliant les hommes par la parole ou l'action, à leur éviter la solitude de la désolation" ; héros sans tache qui n'a pas cédé à la tentation imposée par le Parti de confesser des

COMMENT NAQUIT LE MAQUIS LIMOUSIN



singularité, une étoffe, bref, une stature de héros". N'en déplaise à l'auteur de ces propos, tel n'est pas le rôle de l'historien à moins qu'il ne se place délibérément en situation de sujétion devant un parti ou une idéologie.

L'héroïsation de Georges Guingouin, telle que pensée par les défenseurs de sa mémoire, conduit à ériger l'Histoire, et son héros, en une religion fondée

fautes qu'il n'a pas commises ; héros persécuté, abandonné à la solitude par ses persécuteurs, mais finalement vainqueur car "donnant à une histoire circonstanciée, datée historiquement, située géographiquement, une dimension qui la dépasse, la hissant au niveau des mythes de l'aventure humaine"... Georges Guingouin est dépouillé des contingences humaines et sa vie n'est plus tout à fait du domaine

Quand pourra-t-on “fermer les guillemets” sur l’histoire du “Grand” ?

Je suis un admirateur et défenseur de Georges, j’oserai même le mot avocat, fraternellement, par-delà les générations. Je connais son action, ses principes, ses écrits, son oeuvre, pour résumer (là, pas de guillemets). Comme j’aurais aimé être là quand a voltagé le viaduc de Bussy !



de l'Histoire.

Qui sera alors digne d'écrire l'histoire d'un homme qui n'appartient plus à l'Histoire mais à l'éternité de l'Olympe ? Pas un historien incapable de comprendre une Histoire majuscule bien trop sérieuse "pour son cerveau et ses épaules". Ainsi, Francis Juchereau dresse de Fabrice Grenard un portrait moral dévalorisé : ambitieux, dissimulateur, menteur... et trop jeune pour prétendre aux diplômes qui sont les siens. Seul est autorisé à écrire sur Guingouin celui qu'animent de pures intentions ou que tempère la sagesse de l'âge.

L'histoire est libre

Le destin de Georges Guingouin, passé de simple instituteur de la III^{ème} République à héros de la Résistance, excéderait les limites imposées par l'exercice de l'écriture de l'Histoire... Les pages d'un livre, écrit qui plus est par un universitaire parisien forcément distant culturellement et socialement, ne sauraient emprisonner l'épopée de Guingouin, a fortiori si cette construction méconnaît la vie au profit de la sécheresse des archives. "L'Histoire, affirmait Charles Seignobos, n'est que la mise en ordre de documents". L'historien, corrigeait Henri-Irénée Marrou, est d'abord celui qui interroge les documents. "Son art, conclut Paul Ricoeur, naît d'abord comme herméneutique. Il continue comme compréhension, laquelle est pour l'essentiel interprétation de signes". Cette interprétation demeure une tâche complexe dans le champ de l'histoire contemporaine où les témoins et les acteurs, aujourd'hui leurs héritiers, s'estiment porteurs d'une vision supérieure puisque basée sur l'expérience, vécue ou transmise. Mais, la "réduction des écarts" à laquelle s'adonne l'historien, corrigeant un jugement trop sévère ou ne s'associant pas au concert des louanges, ne manquent pas de lui attirer des reproches. Ces objecteurs doivent prendre conscience que "l'histoire est libre parce qu'elle n'est pas écrite d'avance" et que l'historien évite l'inféodation aux dogmes afin de préserver cette précieuse liberté. Le dernier chapitre de l'histoire de Georges Guingouin n'est sans doute pas encore rédigé... et ce n'est pas faire injure au personnage que de comprendre ce qu'il fut dans son humaine condition.

Dominique Danthieux

Un ouvrage remarquable

Mais ce n'est pas l'homme qui est en cause ici. Ce sont les méthodes, les personnes, les organisations, qui refusant les débats – au contraire de leur prétention – ne rendent pas service à sa cause. J'use de ma liberté de citoyen, d'enseignant, d'historien, pour dire cela. De fils de résistant aussi ! La lecture que je fais du bouquin de Fabrice Grenard est tout autre que celle présentée dans le numéro de mars d'IPNS. Cet ouvrage remarquable est bien le premier écrit par un non-limousin, étant entendu que dans le contexte où il a été publié *L'affaire Guingouin* de Taubmann, est une oeuvre "limousine". Et il "dépoussièr" (que de guillemets !) pas mal de choses. Jamais autant de notes et citations n'avaient été proposées auparavant, qui s'appuient ainsi sur de multiples sources, souvent inédites, très précisément citées et répertoriées.

Un document

Georges – quand je pense à lui, c'est toujours ainsi que je l'appelle - s'est exprimé sur sa conception de l'Histoire à de très nombreuses occasions. La matière scientifique de l'historien, celle qu'on étudie, dissèque, explique, vérifie... c'est le document. En voici un : en 1952, dans ses réponses au délégué du Comité central du PCF (Waldeck-Rochet). Question 3 : questions-réponses citées intégralement par Grenard. C'est scientifique, sans "guillemets", mais c'est une citation, donc il y a des guillemets ! "C'est une conception étroite et sectaire de croire que n'importe qui peut, en falsifiant la réalité des choses par l'écrit ou la parole, s'arroger les mérites d'autrui... (un peu plus loin). Les hommes ne sont pas des marionnettes". Merci Georges, tu vas m'aider.

Il est de notoriété publique que "ça a chauffé" très souvent, durant la guerre, et longtemps encore après, sur la question de l'autorité, et du mérite des uns et des autres, y compris chez les fidèles parmi les fidèles. Autour du thème : "il" avait tendance à beaucoup tirer la couverture à lui. Des témoignages ont été rapportés, écrits même, sur des dissensions. Est-ce scientifique ? Oui et non. Qu'est-ce que j'en pense ? Pas grand chose, Georges était un chef, c'est clair. Pour moi, c'est le symbole même du héros et du courage. C'est à la fois un fait et un jugement. Ce qui ne m'empêche pas de dire : non, Georges n'a pas condamné le pacte germano-soviétique, non nous n'avons aucune preuve d'une quelconque tentative d'élimination physique de Georges par le PCF, aucune preuve non plus des causes de l'accident d'auto de 1945...

Qui a décidé de la prise de Limoges ?

Plus récemment (2003), MM. Fouché, Juchereau et Monédiaire, dans *Chemin de Résistances*, rapportaient encore ceci, dans la bouche du "Grand" (p. 31) : "L'essentiel dans le travail de l'historien est de partir des faits : ce qui consiste à les établir et les respecter, donc et surtout ne pas les tronquer. Quant à leur interprétation, c'est une affaire où chacun prend sa liberté". Merci-bis Georges.



Le viaduc de Bussy dynamité le 13 mars 1943

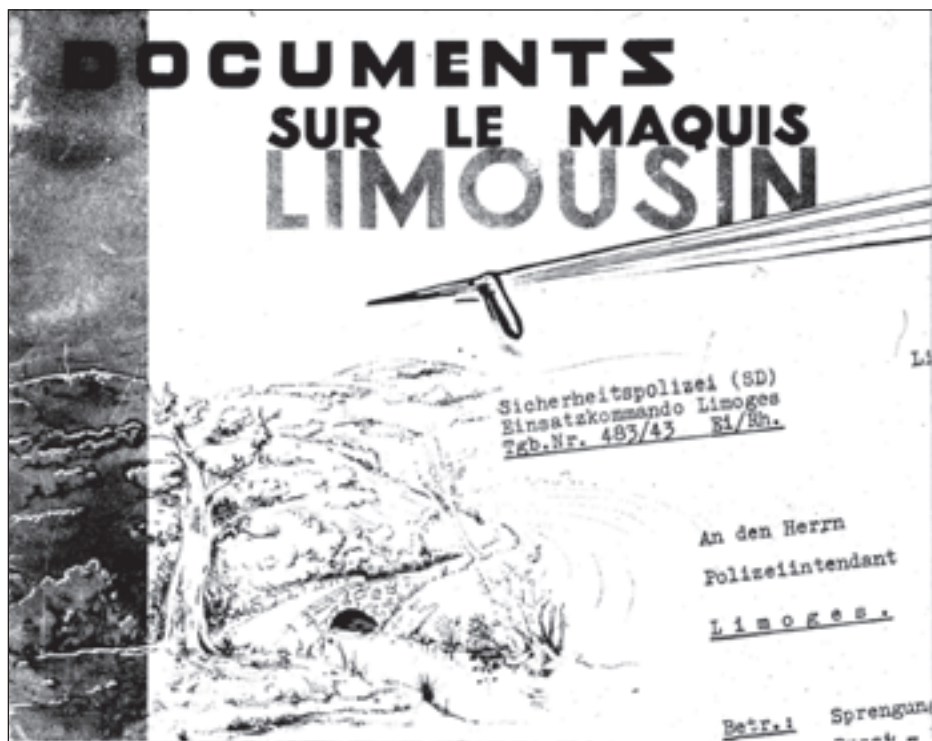
Est-il utile que je développe ? Oui, finalement, pour être scientifique. Voyons donc un fait : la décision de prendre Limoges sans attaque frontale, sans bain de sang. Qui l'a prise, où et quand, pourquoi ? Notre "préfet du maquis", titre qu'il s'est lui-même attribué, s'est opposé sur ce point à la direction du PCF (représentée par Léon Mauvais). Est-ce un fait avéré ? Oui (cf. P. Buton, *Les lendemains qui déchantent*), mais il ne s'agit pas du même projet, du moins pas du même contexte. Le désaccord dont il est question ici correspond aux journées suivants le débarquement du 6 juin 1944. Georges a refusé ce qui avait

« Comme j’aurais aimé être là quand a voltagé le viaduc de Bussy ! »

été également demandé aux FTP Corrèziens à Tulle, avec les conséquences que l'on connaît, aux Creusois à Guéret. A cette date, le maquis Guingouin – fort de 1000 hommes ? - était d'ailleurs entièrement autonome, hors contrôle de l'état-major FTP même. Il ne faut pas confondre ce refus avec celui d'août 44, au contexte radicalement différent. Grenard nous explique que la nomination de Guingouin comme chef de la Résistance en Haute Vienne (et non en Limousin !), n'allait pas de soi, et cela pour de multiples raisons. Cà, ça fache un peu, non ? De chef des FTP, du moins ceux de son secteur, il devient chef des FFI, le 15 août 1944. Or, la

décision d'une tactique d'encercllement de Limoges, et non d'affrontement direct, fut prise une semaine plus tôt, le 8 août, collectivement, lors d'une réunion des chefs des différents mouvements. Décision reprise dans une instruction de l'Etat-Major régional des FFI du 14 août. C'est cette même stratégie, particulièrement judicieuse, que Georges va mettre en oeuvre et réussir. Qu'il ait pris à cette décision une très grande part, qu'il l'ait largement inspirée, approuvée, voire imposée, est "probable", mais non prouvé. Je n'en trouve aucune trace "scientifique" autre que ses propres déclarations. Or, personne ne lui conteste ce mérite, et je vous renvoie au fameux "mérite d'autrui" que j'évoquais plus haut. Est-ce trahir la mémoire de Georges, la rabaisser, que de dire : la décision (quasiment unique dans l'histoire de la libération des grandes villes françaises) ne fut pas LA SIENNE, mais elle fut COLLECTIVE ... Eh bien voilà, être scientifique en histoire, c'est ça. Est-ce que la mémoire de Georges est édulcorée, ternie ou affaiblie par ces remarques ? Non, il fut bien le Libérateur de Limoges, dans les conditions efficaces, glorieuses (et généreuses !) que l'on sait. C'est lui qui a FAIT. C'est là l'essentiel.

Michel Patinaud



Fabrik

un projet qui prend le jeu au sérieux

Le jeu prend une ampleur considérable. Savez-vous que le temps passé par tous les joueurs de World War Craft, jeu de rôle multijoueurs, se monte à 7 millions d'années ? Considérable. Anecdote, peut-être, mais les neurosciences nous disent que la différence, au niveau du cerveau entre le jeu et le travail, c'est uniquement la présence ou non de dopamine, c'est-à-dire du plaisir. Et que jouer, dans la nature, est la façon la plus normale et la plus rapide d'apprendre (1). Cela a d'ailleurs été de tout temps le principal vecteur de transmission des savoirs humains, même si notre société le considère encore comme insignifiant, voire nuisible. Alors, le jeu, une affaire sérieuse ? Pour Yannick, qui porte un projet de maison des jeux à Eymoutiers, la réponse est oui.

Fabrik

IPNS : Le jeu sérieux, cela signifie-t-il que les jeux doivent être utiles (éducatifs, par exemple) ou que le jeu est utile quel qu'il soit ?

Yannick : Il n'y a pas de jeu "inutile"... Jouer, c'est sain. On ne parle pas ici d'instrumentaliser le jeu. Certains l'utilisent dans un but de profit (genre google), c'est vrai. Alors pourquoi ne pas l'utiliser à d'autres buts : le plaisir de faire avec les autres peut avoir une multitude d'objectifs...

IPNS : Tu souhaites mettre en place une maison des jeux. Peux-tu nous la décrire ?

Yannick : elle repose sur trois piliers : un lieu, un stock important et 2 professionnels. Dans un premier temps, la maison du jeu apporte des jeux aux établissements demandeurs (centres de loisirs, écoles, foyers, bibliothèques,...),

avec une fréquence de renouvellement, et propose un espace de jeu à thème accessible à tous les âges. FaBrik conseille, accompagne et transmet les règles des jeux aux professionnels des établissements. Dans un deuxième temps, FaBrik propose des ateliers de création de jeux, un centre de ressources, des formations et l'accompagnement ou la mise en place d'événements. Le public visé est vaste : familles, hôpitaux, cadras, universités, entreprises, touristes, maisons de retraite, etc.

IPNS : Comment envisages-tu la réalisation de ton projet ?

Yannick : Il se fera avec des partenariats de plusieurs collectivités dans une démarche de mutualisation des ressources. FaBrik est centré sur le Pays de Monts et Barrages, avec les communautés de communes de Saint-Léonard-de-Noblat, Briance-Combade et Les Portes de Vassivière, et les villes de Saint-Léonard-de-Noblat, Châteauneuf-la-Forêt et Eymoutiers. Je rencontre aussi les structures "ludiques" au niveau régional : associations, professionnels du jeu, organisateurs d'événements

autour du jeu... non seulement pour faire connaître et reconnaître le projet mais aussi pour que nous puissions agir en synergie.



IPNS : Comment ton projet est-il accueilli par ces éventuels partenaires ?

Yannick : Depuis octobre 2014, date à partir de laquelle je commence à rencontrer les acteurs du territoire, la plupart se montrent d'abord surpris, puis curieux, et enfin intéressés. La première difficulté est de sortir de la vision infantile que porte généralement le jeu. "Le jeu c'est pour les enfants. En dehors de l'enfance, ou à la rigueur

des loisirs, ce n'est pas admissible". Or, certaines grandes entreprises se rendent compte aujourd'hui que le jeu favorise la productivité... Il y en a même qui imposent des temps de jeu sur les heures de travail parce qu'elles ont compris que la "récréation" stimule la création. L'importance du jeu dans la société humaine est sous-estimée. Malgré cela, je pense avoir des chances de convaincre de l'intérêt du projet. En septembre 2015, une table ronde est envisagée avec le soutien du Pays Monts et Barrages où seront invités les établissements du territoire et des structures. J'espère qu'il en sortira une volonté commune de mobiliser des moyens financiers suffisants pour le lancement effectif du projet en 2016-2017.

Contact : Yannick Bernard Darlington
09 77 84 02 55

(1) Voir conférence de Idriss Aberkane, chercheur et enseignant autour du jeu sérieux sur <http://www.fabrik-limousin.com>, rubrique Ressources – vidéos.

Démocratie participative et publicité mensongère

"En commun", le magazine de la communauté de communes Creuse Grand Sud, distribué dans les boîtes aux lettres des habitants, nous offre une splendide illustration de détournement d'image et de confusion des genres... Décryptage.

Les pages 22 et 23 du magazine sont consacrées à une interview de Thierry Letellier, vice-président de la communauté de communes, sur la démocratie participative. "Il me semble essentiel de mettre en place à la fois de nouveaux outils et de nouvelles façons d'investir le champ du politique" explique l' élu, qui ajoute : "Il n'est pas concevable de faire semblant de développer la démocratie participative ou de ne pas tenir compte de ses propositions quand elle commence à être efficiente."

Images en otage

Pour illustrer ces deux pages, la communauté de communes a dû vite se rendre compte qu'elle n'avait pas grand chose à montrer hormis les plates et très conventionnelles tablées d'élus penchés sur des papiers comme on peut en voir sur les deux pages précédentes de son journal. Pas très folichon pour suggérer le débat, la participation, la parole ouverte aux habitants. Diantre, la photothèque de Creuse Grand Sud aura bien quelque chose à proposer... Ce sont donc deux photos où l'on voit du peuple qui sont proposées en illustration. Des gens nombreux (il y en a même debout, tellement ils sont nombreux), des regards attentionnés, et même le débat en direct, une photo montrant un élu, micro en main, se tournant vers le public sous l'oeil de deux caméras ! Bref des images qui suggèrent l'échange, la discussion, l'écoute, le dialogue... à peu près tout de ce qui n'eut pas lieu le soir où ces deux photos ont été prises

et dans les jours suivants. En effet ces clichés ont été pris le 30 septembre 2015 lorsqu'environ 150 habitants de la communauté de communes, venus en grande partie du Plateau, ont investi le conseil communautaire pour protester contre les hausses d'impôts et le fonctionnement actuel de la communauté de communes ! (Voir IPNS n°49). Bref, c'est un peu comme si le patronat affichait la photo d'une manifestation pour illustrer la foule des travailleurs associés aux décisions de son entreprise ! Cela s'appelle un détournement d'image.

Recadrage

En cadrant bien ses photos, en n'expliquant pas où et quand elles ont été prises, en sélectionnant les visuels et en leur accolant un texte sans rapport direct, on arrive ainsi à transformer un coup de colère et une manifestation véhémement contre une institution en un processus de participation positif et volontaire à cette même institution, qui plus est, si l'on s'en réfère au contexte et au texte, à son invitation ! Bel exemple de publicité mensongère... Heureusement pour les naïfs, il suffit de lire l'interview du boss page précédente (pages 20 et 21), pour que les choses soient vite recadrées. C'est le président de Creuse Grand Sud, Michel Moine, qui parle cette fois. Question : les séances sont-elles publiques ? Réponse : "Oui. Durant toute la séance, le public présent doit se tenir assis, aux places qui lui sont réservées et garder le silence : toutes marques d'approbation ou

de désapprobation sont interdites. À la demande de trois membres ou du Président, le conseil communautaire peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos." Question : Qui détient la police de l'assemblée ? Réponse : "C'est le Président (ou celui qui le remplace) qui a seul la police de l'assemblée. Il fait observer le règlement intérieur. Il peut expulser de l'auditoire ou arrêter tout individu qui trouble l'ordre." Les choses au moins sont claires. On s'était pris à rêver... Au moins aura-t-on quelques explications supplémentaires lorsqu'il faudra commenter aux prochaines élections les taux d'abstention grandissants.

Michel Lulek



Antoine Papounaud (1840-1916) de Saint Martin-Château Un Creusois dans la "guerre du Mexique" (1861-1867)

Les guerres du XX^e siècle n'ont pas été les seules à marquer les histoires familiales. Exemple : l'itinéraire d'Antoine Papounaud qui enchaîna la guerre du Mexique et celle de 1870.

L'expédition du Mexique, décidée et réalisée par Napoléon III, est une partie peu connue de notre histoire, si ce n'est la célèbre bataille de Camerone (1863), un haut-fait de la Légion étrangère [enfin "haut" : paraît-il !]. On sait moins que 38 500 jeunes français y effectuèrent leur service militaire. Des documents familiaux nous renseignent sur "un gars du Plateau", des plus anonymes, qui découvrit ainsi sans l'avoir voulu le climat tropical – mais pas les plages ! – de Vera Cruz. Libéré de ses obligations militaires après 7 ans réglementaires de service (1861-1867), il eut même droit à une petite "allonge" durant la guerre franco-allemande de 1870-1871.

En renfort contre les Mexicains

Nous pouvons reconstituer les grandes lignes de son parcours militaire à partir de la copie de ses états de service, de son livret militaire, de sa médaille commémorative de l'expédition du Mexique et de son certificat de bonne conduite. Ce petit bonhomme d'1 m 59, aux yeux bleus sur un visage ovale, surmontés de sourcils blonds, était né le 3 mars 1840 à Auriat (Creuse), dans une famille de métayers. Il fut incorporé le 20 août 1861 au 2^e Régiment d'Infanterie de marine de Brest, n'ayant "aucune infirmité apparente ou cachée qui puisse l'empêcher de servir" et, d'autre part, "n'étant pas marié". Il embarqua pour le Mexique à Brest en août 1862, soit 9 mois après le début de la guerre, sur un navire appelé Le Duquesne. Après une escale à Cherbourg, où il changea de bateau (Le Sibylle), son régiment débarqua à Vera Cruz le 11 novembre 1862, ce qui représente tout de même 3 mois de mer. Ce contingent faisait partie d'un renfort de 26 000 hommes, jugé nécessaire après les premiers échecs de 1862.

Brave soldat revient de guerre

De ses véritables états de service, on sait peu de choses, si ce n'est qu'il revint en France à partir de Tampico en avril 1864. Ces quelques 17 mois sont résumés par ces mots : "a tenu une bonne conduite... et a constamment servi avec honneur et fidélité". C'est ce qui justifia sans doute l'obtention de la médaille commémorative. On sait aussi qu'il n'eut : "Blessures : néant / actions d'éclat : néant". "Brave soldat revient de guerre" : il avait sans doute eu de la chance. Il lui restait tout de même 3 ans et demi de service à accomplir, ce qu'il fit à Brest, jusqu'à sa libération le 31 décembre 1867 ! Ce fut donc probablement pour lui un joyeux réveillon. Il n'eut guère le temps de profiter de son retour en Creuse, en tout cas ni pour se marier ni pour faire d'enfant. En août 1870, il était rappelé dans le même régiment, incorporé dans l'armée du Nord, combattant les "Prussiens", qu'il quitta le 25 mars 1871.

Un fils mort à Verdun

Il se maria donc assez tardivement à Marie Chapoulaud, de 18 ans sa cadette, fille de son patron, Guillaume, meunier à Labassat (Saint-Junien-la-Brégère). Quand naquit leur premier enfant, Eugène (1874), le père avait 34 ans, mais la mère seulement 16. Ils vécurent le reste de leur vie entre Saint-Junien-la-Brégère, Royère et Saint-Martin-Château. En 1885, Antoine abandonna le métier de cultivateur pour embrasser celui de meunier. Il avait donc survécu à deux guerres. Son fils aîné n'eut pas cette chance, puisqu'il mourut à Verdun le 22 juin 1916, quelques semaines avant son père : il avait déjà 42 ans ! (mais que faisait-il donc là, à cet âge ?)

Michel Patinaud



Rentrées incertaines pour les écoles du Plateau

Comme tous les ans à pareille époque, les projets de suppression de classes planent sur quelques écoles du Plateau.

Peyrelevalde : sauvé par le Cada !

À Peyrelevalde, l'une des trois classes de l'école était sur la sellette. Face à l'Académie, les parents d'élèves se sont mobilisés. Mais pas sûr que leur pétition qui a réuni plus de 600 signatures et leur argumentaire pédagogique auraient suffi pour sauver la classe : "Avec 49 élèves inscrits et deux en toutes petites sections, comment envisager un enseignement de qualité avec deux classes de 25 élèves répartis sur quatre ou cinq niveaux ?" Heureusement la municipalité disposait d'une carte maîtresse dans son jeu : l'ouverture en avril du Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) qui permettait d'espérer augmenter l'effectif de l'école de cinq à dix élèves. Bingo ! Ce sont 16 enfants qui, arrivés par le Cada, ont rejoint l'école : les trois classes sont donc sauvées !

Peyrat-le-Château : fermeture annoncée

À Peyrat-le-Château aussi une des

4 classes était sous le couperet de l'Académie. Les rumeurs circulaient depuis le début de l'année et les effectifs ne permettaient guère d'espérer. Aussi les parents se sont mobilisés très tôt, adressant dès le 19 février une lettre au conseil municipal afin de lancer la mobilisation. En avril, les enseignants se mettaient en grève une journée et les parents organisaient banderoles à l'appui une manifestation sur le champ de foire communal. Ils ont même débarqués dans la salle du conseil municipal pour faire signer leur pétition aux élus. Mais, depuis, ils sont assez désabusés. La municipalité n'a pas répondu à leur lettre du 24 avril et ils se demandent ce qu'elle fait (ou plutôt ne fait pas) pour défendre l'effectif de l'école : "Ont-ils contacté l'usine EDF pour connaître les prochaines mutations ? Le bar tabac a-t-il été racheté ? Cherchent-ils vraiment un docteur ?" Ce qui est sûr, surtout lorsqu'on est en limite de fermeture, c'est que si tout le monde ne fait pas du ramdam, l'Académie aura encore plus les mains libres pour agir à sa guise.

À l'heure qu'il est il est probable qu'il n'y aura que trois classes à Peyrat à la rentrée prochaine. Les parents d'élèves ont néanmoins un rendez-vous avec le maire le 6 juin et espèrent pouvoir ap-

porter des réponses claires et précises aux habitants de Peyrat le Château le 18 juin, lors de leur journée d'action.

Michel Lulek



Peyrat le Château

BAUDOIN

en résidence à Faux la Montagne

L'auteur de bandes dessinées Edmond Baudoin est venu se poser entre deux voyages dans nos contrées, pendant une semaine, à Faux-La-Montagne pour faire le portrait des habitants et habitantes.

Pendant six jours, il a rencontré et dessiné 63 personnes. Il aura traversé le bourg, Arzailles, Trijoulet, Loudoueix, Jalagnat, Mercier Ferrier...

Tout en dessinant, il a posé trois questions à la personne qu'il regardait : êtes vous né ici ? ou pourquoi avez vous choisi de venir vivre ici ?

Qu'est-ce qui vous attache à ce "pays" ?

A quoi voudriez vous que la vie ressemble à Faux dans le futur ?

Dans 15 ans, 20 ans ?

Au fur et à mesure de la semaine est née la conviction qu'un livre allait naître de cette aventure aux 63 visages...

Beaucoup d'anciens, peints par Baudoin, ont, au cours du portrait, évoqué la nostalgie de ces moments de fête dans le village où tout le monde dansait et chantait ensemble, autour d'un accordéon.

Mais Baudoin revient pour l'expo, peut-être saurez-vous le convaincre de faire votre portrait.

Tous les portraits, accompagnés de toutes les réponses à ces questions feront d'abord l'objet d'une exposition le 21 juin dans la salle du conseil de la mairie de Faux-La Montagne, à partir de 15h. Elle restera tout l'été.

Laetitia Carton



habitants et habitantes de Faux-La-Montagne,
 semaine prochaine, nous accueillons en résidence dans
 le village, Edmond Baudoin, auteur de bande-dessinée.
 Depuis quelques années, il fait des portraits d'habitants du
 monde entier.
 Nous l'avons invité afin qu'ils viennent faire ceux des habitants
 et habitantes de Faux-La-Montagne.
 Pour l'accueillir et pour que vous puissiez le rencontrer, nous
 vous invitons à un pot de bienvenue
 Mardi 5 mai à 18h, à la mairie, salle du conseil.
 Autour d'un verre, il nous parlera de son métier, répondra à vos
 questions, et dessinera.
 Il réalisera un ou deux portraits de l'un ou l'une d'entre vous, en
 direct. Ses livres seront aussi à votre disposition.
 Vous pourrez aussi prendre rendez vous pour qu'ils viennent
 vous dessiner chez vous, au cours de la semaine.
 Si vous ne pouvez être là mardi soir et avez envie qu'il fasse
 votre portrait, appelez Laetitia au 06 88 76 05 19, ou la mairie au
 05 55 677 92 15.
 Si vous voulez en savoir plus sur Baudoin, voici son site : http://www.edmondbaudoin.com/edmon_baudoin.html
 et une très bonne émission qui lui était consacrée sur France
 Inter l'année dernière à écouter : <http://www.franceinter.fr/emission-latelier-dedmond-baudoin-dessinateur>
 à mardi,
 n'hésitez pas d'ici-là, à faire passer à vos voisins et voisins
 qui n'ont pas internet et à diffuser l'affiche jointe si vous habitez
 dans un village.

Mairie de Faux-la-Montagne
 Bourg LA-MONTAGNE

